

ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie a un devoir de solidarité à l'égard du peuple sahraoui pour l'exercice de ses droits légitimes

P. 6

ALGÉRIE-ANGOLA

Le ministre angolais des Relations extérieures en visite officielle en Algérie

P. 24



ALGÉRIE-UA

Réunion de Haut niveau lundi et mardi à Alger sur la lutte contre le financement du terrorisme en Afrique

P. 24

HABITAT :

UN NOUVEAU CALENDRIER «PRÉCIS» DE LIVRAISON DES LOGEMENTS LPP

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelwahid Temmar, a affirmé jeudi à Alger qu'il sera procédé à l'élaboration d'un nouveau calendrier précis pour la livraison des Logements promotionnels publics (LPP) à travers lequel les dates seront fixées avec «rigueur».

Lors d'une visite d'inspection effectuée à certains chantiers de réalisation des logements LPP à Alger, le ministre a donné des instructions aux cadres de son département ministériel, aux entrepreneurs et aux bureaux d'études chargés de la réalisation, portant sur l'impératif de rattraper le retard accusé et de respecter les délais de réalisation.

M. Temmar a fait savoir qu'un calendrier sera arrêté selon les délais de livraison des projets en cours de réalisation à travers la mise en place d'un plan précis au niveau des 46 chantiers de la capitale.

P. 3



PARLEMENT

La durée du service national comptabilisée pour les travailleurs mis à la retraite à l'âge de 60 ans

P. 3

ÉDUCATION NATIONALE :

Nouvelles mesures pour le dossier de promotion du personnel du secteur

P. 3

SANTÉ

Vers la réorganisation de la permanence afin de garantir au patient un service permanent

P. 11

PERTURBATION DANS LA DISTRIBUTION DU LAIT EN SACHET :

Le ministère du Commerce doit durcir le contrôle (UNPA)

P. 5

SANTÉ

CYSTITE :
4 remèdes de grand-mère pour soulager les symptômes

Pages 12-13

F T BALL

SÉLECTION ALGÉRIENNE DES LOCAUX :

Madjer convoque 24 joueurs et 5 réservistes pour le match amical contre l'Arabie Saoudite

P. 24

COORDINATION DE L'UNION EUROPÉENNE AVEC L'ALGÉRIE



La Protection civile anticipe les catastrophes

P. 5

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Tamanrasset : un autre terroriste se rend aux autorités militaires

P. 24

CONSEIL DE LA NATION :

Reprise des travaux demain pour l'examen du texte de loi portant règlement budgétaire 2015

Le Conseil de la nation reprendra, à partir de demain ses sessions plénières, consacrées à l'examen du texte portant règlement budgétaire 2015, a indiqué mardi un communiqué de cette institution. Le bureau du Conseil de la nation a décidé mardi, lors d'une réunion, présidée par Abdelkader Bensalah, président du

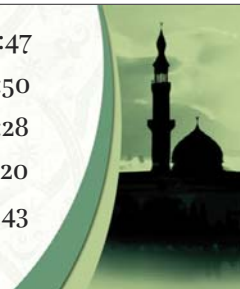
Conseil, "la reprise de ses sessions plénières, à partir de dimanche 8 avril, qui seront consacrées à la présentation et à l'examen du texte de loi portant règlement budgétaire 2015, à la réponse du ministre des Finances aux interventions des sénateurs, ainsi qu'au vote du texte de loi".



Horaire des prières

Vendredi 19 - Samedi 20 Rajab 1439

Fajr	04:47
Dohr	12:50
Asr	16:28
Maghreb	19:20
Isha	20:43



DEMAIN À 11H AU CIC À ALGER

Conférence de presse du SIH présidée par le P-DG M. Melzi

La société d'investissement hôtellerie organise une conférence de presse demain 8 avril à 11h au Centre international de conférence à Alger Abdelatif Rahal (CIC Alger).



AUJOURD'HUI AU SIÈGE NATIONAL

Session du conseil national du CNAPESTE

Le syndicat du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation (CNAPESTE) tiendra aujourd'hui, une session de son conseil national au siège national, consacrée à l'évaluation des résultats de la réunion, ayant regroupé mardi les représentants du syndicat et les responsables du ministère de l'Education nationale.

SEMI-MARATHON DE L'ANP

Plus de 12.500 participants à la 12^e édition

Plus de 12.500 coureurs ont pris part à la 12^e édition du Semi-marathon de l'Armée nationale populaire (ANP), courue hier entre le Complexe olympique Mohamed-Boudiaf et le Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CRPESM) de Ben Aknoun (Alger).

Cette course qui a regroupé les athlètes des différents corps de l'ANP, de la Sureté nationale, de la Gendar-



merie nationale, de la protection civile et des adhérents des clubs civils, a enregistré une participation record par rapport aux dernières éditions.

DU 17 AU 20 AVRIL À OUARGLA

Diverses activités retenues pour le festival national de l'antique Sedrata

Diverses activités culturelles, scientifiques et touristiques figurent au programme de la 2^e édition du festival national de l'antique cité de Sedrata (Ouar gla) prévue du 17 au 20 avril sous le signe "Sedrata, un legs historique et civilisationnel pour tous", a-t-on appris des organisateurs. Cette manifestation prévoit notamment l'organisation de journées d'étude sur la fondation de la cité antique de Sedrata, ses conception et spécificités urbanistiques et les ksour sahariens, à être animées par des spécialistes, historiens et archéologues, issus de différents organismes et institutions universitaires du pays et de Tunisie, a révélé à l'APS le vice-commissaire du festival, Mohamed Lakhdar Baba Hamou.



HIER À 7H 54 À BOUMERDÈS

Un séisme de magnitude 3,6 enregistré

Un séisme de magnitude 3,6 sur l'échelle ouverte de Richter a eu lieu vendredi à 7h 54 dans la wilaya de Boumerdès a annoncé le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre du séisme a été localisé à 7 km Ouest de la localité de Zemmouri, dans la wilaya de Boumerdès, a précisé le CRAAG.



Météo

	Max	Min
Alger	24°	14°
Oran	20°	11°
Annaba	35°	13°
Béjaïa	27°	13°
Tamanrasset	36°	22°

DU 6 AU 15 AVRIL, 34^E

FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DE TUNIS : L'Algérie invité d'honneur

L'Algérie a été choisie en qualité d'invité d'honneur de la 34^e foire internationale du livre de Tunis (Tunisie) prévue à Tunis du 6 au 15 avril en cours, a indiqué un communiqué du ministère de la Culture.



AUJOURD'HUI À SÉTIF

1^{re} Journée maghrébine sur «L'hypspadias»

La société algérienne de chirurgie pédiatrique (SACP), organise aujourd'hui 7 avril au niveau du service de chirurgie pédiatrique du complexe mère et enfant El Bez de Sétif, la 1^{ère} Journée maghrébine sur "L'hypspadias".



DU 12 AU 18 AVRIL À TLEMCEN

6^e édition du Festival national des arts plastiques

La 6^{ème} édition du festival national des arts plastiques se déroulera du 12 au 18 avril au département des arts de la faculté des lettres et des langues de l'université Abou Bekr Belkaid de Tlemcen, a-t-on appris mardi du Commissaire du festival. Organisée sous le parrainage du Haut commissariat à l'Amazighité, par l'association Solidarité étudiante nationale autour du thème "L'Amazighité, identité et culture", cette manifestation regroupera 110 étudiants et étudiantes issus de 33 wilayas du pays, a affirmé le Dr Mimioun Oumiloud.

À PARTIR D'AUJOURD'HUI À ALGER

Réunion de la 37^e session du Conseil d'administration de l'UPAP



L'Algérie abritera, du 7 au 12 avril, la 37^e session ordinaire du Conseil d'administration de l'Union panafrique des postes, (UPAP) donnant ainsi suite, au mémorandum d'entente, signé le 18 janvier dernier, entre la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique Houada-Imane Faraoun et le Secrétaire général de l'Union, Younouss Djibrine, indique mercredi de son département ministériel.

EAU POTABLE

Etude technique pour une gestion et distribution rationnelle dans le Grand Ouargla

Une étude technique visant une meilleure gestion et distribution de l'eau dans le Grand Ouargla sera finalisée et mise en oeuvre avant la fin du premier semestre de cette année, a-t-on appris jeudi de la direction des Ressources en eau (DRE) de la wilaya. En cours d'élaboration par l'Algérienne des Eaux (ADE), cette étude suggère la répartition de la région en douze secteurs susceptibles de permettre une meilleure maîtrise de la gestion de la distribution, selon une répartition étudiée, de l'eau potable de chaque secteur, a expliqué le DRE, Noureddine Hamidatou.

Elle vise, entre-autres objectifs, à trouver des solutions adéquates pour la lutte contre la déperdition d'eau et l'inondation fréquente de nombreux espaces et rues, provoquant annuellement le gaspillage d'importantes quantités de cette ressource vitale.



HABITAT :

Elaboration d'un nouveau calendrier «précis» de livraison des logements LPP

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelwahid Temmar, a affirmé jeudi à Alger qu'il sera procédé à l'élaboration d'un nouveau calendrier précis pour la livraison des Logements promotionnels publics (LPP) à travers lequel les dates seront fixées avec «rigueur».

Lors d'une visite d'inspection effectuée à certains chantiers de réalisation des logements LPP à Alger, le ministre a donné des instructions aux cadres de son département ministériel, aux entrepreneurs et aux bureaux d'études chargés de la réalisation, portant sur l'impératif de rattraper le retard accusé et de respecter les délais de réalisation.

M. Temmar a fait savoir qu'un calendrier sera arrêté selon les délais de livraison des projets en cours de réalisation à travers la mise en place d'un plan précis au niveau des 46 chantiers de la capitale.

Il a exprimé, par ailleurs, son insatisfaction quant au niveau des travaux réalisés par les entrepreneurs et aux plans adoptés par les bureaux d'études qui, a-t-il dit, ont négligé l'aspect esthétique de l'architecture et de l'environnement, ajoutant que «tous les arguments sont inacceptables dans certains cas». Le ministre a mis en garde certains bureaux d'études contre le non paiement de leurs créances au cas où ils n'accomplissent pas parfaitement leur travail. A ce propos, le premier responsable du secteur a mis l'accent sur la nécessité d'accomplir d'une manière assurée les travaux de voirie et réseaux divers à l'intérieur de la cité, tout en réservant des espaces pour les divertissements et la mise en place de conceptions architecturales en adéquation avec l'environnement naturel abritant le projet.

Selon le ministre, plusieurs opérations de distribution de logements LPP seront effectuées durant l'année en cours (2018), par conséquent, il faut «assurer une livraison complète des logements tout en veillant sur l'aspect



esthétique», a soutenu le ministre.

S'adressant aux responsables des chantiers et des représentants de son secteur, le ministre a mis en avant l'impératif de livrer les structures publiques au moment de la livraison des logements.

Le ministre a fait savoir que les «structures publiques doivent être prêtes le jour de la livraison et que les ateliers en charge de ce mode de logements feront l'objet de suivi», ajoutant que «plusieurs opérations de distribution auront lieu durant 2018». M. Temmar a demandé aux directeurs de son secteur de l'informer des insatisfactions relevées dans les plans ou les travaux.

Le premier responsable du secteur n'a pas écarté un éventuel changement des plans pour réaliser une architecture conforme aux normes internationales.

Le ministre a insisté sur l'importance

d'accorder un intérêt au logement LPP adressé aux cadres sur les plans technique et esthétique. Le programme s'inscrit dans le cadre du programme général tracé par le ministère que le gouvernement oeuvre à réaliser conformément aux recommandations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le ministre a inspecté un échantillon de trois chantiers de réalisation de logements LPP, à savoir cité Bendada de 872 unités, cité La Colline dont le projet prévoit la réalisation de 594 unités, cité Makouda dans la Commune de Ain El Benian qui compte 440 unités de logement. 46 chantiers sont en cours à Alger pour la réalisation de logements LPP au profit de 26.000 souscripteurs.

Le ministre a instruit le directeur du logement de la wilaya d'Alger centre de remettre la première tranche de la cité Bendada (Staoueli) avant la fin du premier semestre 2018.

EDUCATION NATIONALE : Nouvelles mesures pour le dossier de promotion du personnel du secteur

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat a annoncé, jeudi après-midi à Alger, de nouvelles mesures en faveur du personnel du secteur concernant le dossier de la promotion et ce sur orientation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Intervenant lors d'une conférence de presse à l'issue de sa réunion avec cinq syndicats au siège du ministère, Mme. Benghebrat a indiqué que la rencontre a permis d'informer le partenaire social d'une série d'instructions ministérielles données sur orientation du président de la République Abdelaziz Bouteflika, précisant que ces procédures relatives au dossier de la promotion «ont été prises en dépit de la crise, en consécration du principe de l'attachement à la politique de la solidarité nationale et à la justice sociale».

Qualifiant ces nouvelles procédures relatives au dossier de la promotion «d'importantes», la ministre a souligné qu'il sera procédé durant 2018 et 2019 à la même modalité de promotion suivie durant les années 2015, 2016 et 2017. Elle a ajouté que cette procédure permettra à la commission installée au niveau du ministère composée de représentants des partenaires sociaux, de veiller sur la transition de la promotion «sociale» au mérite pédagogique.

Pour ce qui est de la deuxième mesure, il s'agit de «l'application du décret présidentiel promulgué en 2014 qui touchera 8 filières du secteur ainsi que 21 corps sur un total de 28, et 26 grades sur 46». Ces nouvelles procédures constituent «un acquis collectif à même de pallier certains dysfonctionnements au niveau du secteur», a estimé Mme. Benghebrat, relevant que «le statut du directeur d'établissement éducatif ayant le même grade que l'enseignant formateur et l'inspecteur d'éducation dont les rôles seront valorisés en termes de prérogatives».

La ministre de l'Education a indiqué que la mise en oeuvre de ces procédures «permettra de restaurer la stabilité au secteur et de consacrer la dignité de plusieurs catégories», affirmant que «d'autres revendications ont été débattues avec les syndicats pendant quatre années». «nous visons une école ouverte et de qualité en s'appuyant sur une politique de formation qui concerne toutes les catégories», a-t-elle poursuivi.

A une question sur l'absence de certains syndicats à la réunion, la ministre a déclaré qu'il «s'agit d'un malentendu sur lequel les syndicats concernés se sont retirés de la rencontre après avoir appris que la réunion était pour l'annonce des nouvelles mesures et non pas une séance de dialogue pour débattre de certaines revendications», affirmant que le ministère «ne cède pas à la surenchère». Pour sa part, le coordonnateur national du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (CNAPESTE), Salim Oualha, a indiqué que «la réunion d'aujourd'hui avec la ministre de l'Education était non programmée au préalable et a porté sur l'annonce des nouvelles mesures dans différents domaines et plusieurs résultats dont le dossier de promotion qui sera mis en oeuvre par décision du président de la République durant 2018 et 2019, au même titre que les trois dernières années», ajoutant que «45.000 promotions annuelles» ont été enregistrées durant les deux dernières années. Il a salué «la mise en oeuvre du décret présidentiel relatif à la promotion des enseignants de l'enseignement primaire de la catégorie 11 à 12». Pour ce qui est de la décision de grève annoncée par le Cnapeste pour le 9 avril, le même responsable a fait savoir que «le Cnapeste est seul habilité à prendre une décision sur l'accord de principe parvenu lors de la réunion de mardi avec le ministère». «nous soutenons l'intérêt du personnel du secteur», a-t-il dit.

PARLEMENT

La durée du service national comptabilisée pour les travailleurs mis à la retraite à l'âge de 60 ans

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a affirmé jeudi à Alger que la durée du service national était comptabilisée pour les travailleurs mis à la retraite à l'âge de 60 ans. Le ministre qui répondait à une question d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, sur la demande portant comptabilisation des années de service national pour les travailleurs ayant bénéficié de la retraite proportionnelle sans condition d'âge, le ministre a indiqué «qu'en application des dispositions de la loi relative à la retraite, la durée du service national est comptabilisée uniquement pour le travailleur salarié remplissant la condition d'âge légal fixée à 60 ans». M. Zemali a affirmé que «le système national de retraite est fondé sur le principe de solidarité, à travers le versement par les ravailliers, tout au long de leur carrière, des cotisations retenues sur leurs salaires pour assurer le paiement des allocations et pensions de retraite, précisant



que l'accès au droit à la retraite repose sur le versement de cotisations pour une durée déterminée par la loi, afin de garantir la pérennité du système de retraites et de préserver les équilibres financiers de la Caisse nationale de retraite (CNR). La loi 83-12 du 2 juillet 1983 relative à la retraite amendée et complétée, stipule que «le travailleur prétendant au bénéfice de la

pension de retraite doit obligatoirement réunir deux conditions: être âgé de 60 ans, au moins. Toutefois la femme travailleuse peut être admise, à sa demande, à la retraite à partir de l'âge de 55 ans révolus, et avoir travaillé pendant 15 ans au moins».

Ladite loi amendée en vertu de l'ordonnance 97-13 du 31 mai 1997 instituant la retraite proportionnelle et le

départ à la retraite sans condition d'âge, en tant que mesures exceptionnelles, lesquelles ont été abrogées en vertu de la loi 16-15 du 31 décembre 2016 modifiant la loi relative à la retraite «a défini la durée comptabilisée pour le calcul de ces deux types de retraites sans inclure les années de service national», a rappelé le ministre.

APS

SOLIDARITÉ NATIONALE: Installation du Comité consultatif de prévention du handicap

Le Comité consultatif de prévention du handicap devant assurer l'évaluation et le suivi des différents programmes mis en place pour prévenir du handicap et de ses causes, a été installé jeudi au siège du ministère de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme.

S'exprimant à cette occasion, le ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Ghania Eddalia, a affirmé que ce comité se chargera de la coordination, de l'évaluation et du suivi des différentes activités et programmes multisectoriels mis en place pour prévenir du handicap ainsi que de ses causes et facteur aggravant, notamment ceux liés à la consanguinité, les maladies héréditaires et dangereuses, les malformations génétiques, les accouchements prématurés, les accidents de la route et de la toxicomanie.

Rappelant la prévention du handicap s'inscrivait dans le cadre d'une approche stratégique concernant notamment les secteurs de l'intérieur, de la santé, du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale et la jeunesse et des sports, Mme Eddalia a indiqué que l'objectif de cette stratégie était de construire une société intégrée et garantir aux personnes handicapées des droits et une indépendance leur permettant de contribuer dans la société.

Après avoir qualifié le Comité de «nouvelle pierre» qui vient s'ajouter aux différentes structures mises en place par l'Etat pour la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, la ministre a rappelé que l'Algérie, confrontée à l'image des autres pays à la question du handicap, avait pris une série d'engagements dans ce domaine, des actions-poursuite la ministre, qui se sont traduites dans la Constitution 2016 qui met l'accent dans son article 73 sur la nécessité de faciliter l'intégration, dans la vie sociale, de ces personnes, outre les dispositions de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, ratifiée par l'Algérie en 2009.

Mme Eddalia a fait savoir, par ailleurs, que le Comité se renforcera, dès son entrée en service, avec la mise en place du réseau médico-social local qui sera placé auprès des directions locales de l'action sociale et sera composé des différents intervenants de proximité en matière de prévention, dépistage, diagnostic et prise en charge du handicap.

Le réseau aura entre autres missions de veiller à la coordination et l'évaluation au niveau local, recevoir et orienter les personnes handicapées et faciliter leur accès aux services de prévention du handicap.

JEUNESSE ET SPORTS :

Le nouveau ministre, Mohamed Hattab, prend ses fonctions

Le nouveau ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a pris jeudi à Alger ses nouvelles fonctions en remplacement d'El Hadi Ould Ali, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence des cadres du ministère.

Le nouveau ministre a exprimé sa reconnaissance au président de la République, Abdelaziz Bouteflika pour la confiance placée dans sa personne et sa volonté de poursuivre le travail initié par son prédécesseur.

«Le secteur de la jeunesse et des sports constitue une priorité pour notre pays, à travers le lancement de plusieurs projets envers la jeunesse algérienne.

Je veillerai à assurer la poursuite des efforts consentis par M. Ould Ali en prônant une politique de management dans la gestion du secteur.

Nous allons travailler main dans la main pour donner une nouvelle dynamique à ce secteur très sensible», a-t-il dit.

Le ministre sortant a exprimé également sa reconnaissance au président de la République pour la confiance dont il a été investi et souhaité «beaucoup de succès» au nouveau ministre dans l'accomplissement de ses missions.

«Il y a de cela 32 mois que j'ai pris les rênes de ce secteur, je remercie le président de la République pour la confiance qu'il a placée en moi pour participer à l'oeuvre du renouveau national sous sa direction et

en application de son ambitieux programme.

Je pense également à tous les cadres du secteur à qui j'adresse mes remerciements les plus vifs pour m'avoir accueilli parmi eux», a indiqué M. Ould Ali.

Pour l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, plusieurs projets ont été réalisés dans le cadre des plans quinquennaux du président de la République «et le chantier est toujours ouvert». «J'ai la conviction que mon

successeur, Mohamed Hattab, avec son expérience et sa large vision, apportera sa pierre à l'édifice et fera avancer ce programme. Je pars avec le sentiment du devoir accompli. Contrairement à ce qui se dit, nous avons obtenu 592 médailles en 2015, 755 médailles en 2016, 1044 médailles en 2017 et 233 médailles lors du premier trimestre de 2018.

C'est le fruit du travail des cadres du ministère et partenaires sportifs à tous les niveaux», a-t-il relevé. Il a éga-



lement remercié les athlètes handisports qui seront «protégés» par un nouveau décret, modifiant et complétant le décret exécutif 213-15 du 11/08/2015, qui a fixé par le passé et d'une «façon injuste» l'octroi des indemnités.

«Le texte est finalisé et il sera déposé prochainement au Conseil du gouvernement pour validation», a conclu El Hadi Ould Ali. Mohamed Hattab a occupé par le passé le poste de wali de Béjaïa depuis décembre 2016, après avoir

occupé plusieurs fonctions dans le secteur des collectivités locales, notamment secrétaire général des wilayas d'Alger et de Sétif et wali de Sidi Bel-Abbès.

Né le 29 octobre 1964 à Bordj Menaïl (Boumerdès), M. Hattab, diplômé de l'Ecole nationale d'administration (ENA), a également occupé plusieurs autres fonctions, à savoir chef de daïra de Gouraya (Tipasa) et d'Azzaba (Skikda), ainsi que wali délégué d'El-Harrach (Alger).

MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Mahdjoub Bedda prend ses fonctions

Le nouveau ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda a pris ses fonctions jeudi en remplacement de M. Khaoua Tahar. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de passation de consignes au ministère des Relations avec le Parlement, M. Bedda a «remercié le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika pour sa confiance renouvelée» se disant certain que «tous

les cadres du ministère, les membres du gouvernement et les membres et députés des deux chambres du Parlement continueront à oeuvrer ensemble pour la réussite de la relation entre l'appareil exécutif et l'instance législative». Pour sa part, M. Tahar Khaoua a félicité le nouveau ministre pour la confiance que lui a accordée le président de la République en lui confiant ce portefeuille, lui souhaitant

plein succès dans ses nouvelles fonctions. M. Mahdjoub Bedda a occupé, avant sa nomination à la tête du ministère des Relations avec le parlement, plusieurs postes de responsabilité, le dernier en date étant ministre de l'Industrie et des mines (2017) et auparavant, président de la Commission des Finances et du Budget de l'Assemblée populaire nationale.

MINISTÈRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

Abdelkader Benmessaoud prend ses nouvelles fonctions à la tête du département

M. Abdelkader Benmessaoud, a pris jeudi à Alger ses nouvelles fonctions de ministre du Tourisme et de l'Artisanat, en remplacement de M. Hassen Marmouri, suite au remaniement partiel du gouvernement

auquel a procédé mercredi le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Dans une intervention à cette occasion, M. Benmessaoud s'est félicité de la confiance que le président Bouteflika a placée en lui, assurant qu'il oeuvrera «dans la

continuité de ses prédécesseurs, en vue de développer du secteur du Tourisme conformément au programme du président de la République». Il a assuré, à cet effet, qu'il s'attellera, dans

sa nouvelle fonction, à apporter un plus au tourisme algérien dans tous ses aspects afin de le hisser à la place qui lui sied, avec la promotion de la destination Algérie.

TRANSPORT

Inauguration de la nouvelle station maritime des voyageurs au port d'Alger en mai 2018

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane a indiqué jeudi à Alger que «l'inauguration de la nouvelle station maritime des voyageurs au port d'Alger est prévue mai prochain avec une capacité de 700.000 voyageurs par an». S'exprimant à l'issue de sa visite de travail et d'inspection à plusieurs projets relevant de son secteur à Alger, le ministre qui était accompagné du wali d'Alger M. Abdelkader Zoukh, a indiqué que «la réception de la nouvelle station maritime des voyageurs au port d'Alger dont les tra-

vaux de réalisation sont de 98%, est prévue mai prochain», ce qui permettra, selon M. Zaalane, «d'assurer les meilleurs conditions pour accueillir des voyageurs». Le ministre a fait savoir que «cette opération sera suivie par la réception d'autres stations maritimes au port de Bejaïa ainsi que des stations maritimes à Annaba, Skikda, Mostaganem, Ghazaouet et Oran. Par ailleurs, le ministre a indiqué que la réception des deux extensions du métro d'Alger, Grande Poste-Place des Martyrs et Hai El Badr-Ain Naâdja, «est prévue dans

quelques semaines». Les lignes du métro d'Alger s'étendent actuellement sur 13 km de la Grande Poste à El Harrach (13 stations), mais à la faveur de l'inauguration prochaine des deux extensions Grande Poste-Place des Martyrs et Hai El Badr-Ain Naâdja, elle s'étendront sur 18 km (19 stations). «La réception de l'aéroport international d'Alger sera à la fin de l'année en cours 2018 outre la réception du projet de la ligne ferroviaire de l'aéroport», a affirmé M. Zaalane indiquant que «les retards accusés dans la réalisation du projet de la

ligne ferroviaire de l'aéroport ont été rattrapés par les sociétés nationales», ajoutant que «le nouveau aéroport d'Alger qui renforcera les capacités de transport aérien national d'une capacité de 10 millions voyageurs par an sera relié à la voie ferrée lors de son ouverture et au métro d'Alger à l'horizon de 2021». M. Zaalane a annoncé qu'un tronçon de 5 km de «la route principale» reliant la route Sud N1 et N2 d'Alger sera ouvert, permettant aux usagers de l'autoroute est-ouest vers Alger d'éviter Baraki, les Eucalyptus et Chrarba et de ré-

duire l'embouteillage dans cette région, ajoutant que la deuxième partie sera opérationnelle avant la fin de l'année. Les projets qui seront inaugurés «prochainement» faciliteront le déplacement des citoyens et renforceront les moyens de transport à Alger particulièrement durant la saison estivale, a-t-il affirmé, faisant état de pas moins de 45 projets de travaux publics en cours de réalisation à Alger, concernant l'élargissement de routes et la réalisation de nouvelles issues à même de fluidifier la circulation routière.

COORDINATION DE L'UNION EUROPÉENNE AVEC L'ALGÉRIE **La Protection civile anticipe les catastrophes**

En tout plus de 1100 éléments spécialisés et formés dans le domaine du secours, prendront part à l'exercice pratique du 14 au 19 avril 2018, afin de tester leurs capacités afin de faire face aux conséquences d'éventuels séismes qui dépassent 7 degrés sur l'échelle de Richter.

Amar CHEKAR

Afin de faire face aux grands séismes et différentes catastrophes, la Protection civile algérienne entamera un exercice test approfondi avec son homologue de l'Union européenne du 14 au 19 avril 2018 à Bouira.

Les journées du 14 et 15 avril, sont dédiés à la Protection civile algérienne qui testera le plan d'action qui vise à prendre en charge l'ensemble des opérations dès l'annonce du séisme, avant de faire appel aux partenaires étrangers, pour renforcer les moyens de recherches qui vont dans le sens de sauver les vies humaines sous les décombres du scénario sismique.

Trois communes sont retenues dans la même wilaya à savoir, Bechloul, El Ensam et Sour El-Ghozlane, afin d'abriter cet événement international où 7 pays partenaires européens dont l'Italie, la France, le Portugal, l'Espagne et la Tunisie qui vont apporter leur valeur ajoutée en matière de savoir-faire et moyens humains et matériels qui répondent aux exigences des grandes catastrophes naturelle à commencer par les séismes.

L'assistance médicale et autres moyens humains et matériels des pays européens et de la Tunisie, est basée sur un plan de renfort des capacités de recherches du pays organisateur qui juge utile de faire appel à partir du 3^e jour à d'autres renforts pour sauver les vies humaines qui se trouvent éventuellement sous les décombres.

Le choix des lieux obéit aux exigences scientifiques : Allouï Directeur des Opérations et de Coordination des Secours (DOCS) a indiqué que le choix des trois communes, n'est pas fortuit.

« La wilaya de Bouira a subi plusieurs séismes. Donc, c'est un choix qui répond à l'exigence scientifique. D'ailleurs, il faut savoir que c'est toute la Kabylie qui présente un contexte géologique qui débouche sur de grands chevauchements des terres et aléas sismiques », a-t-il souligné, hier, lors d'une conférence de presse au centre d'information de la Protection civile à Aïn Naâdja à Alger.

Accompagné par le colonel Farouk Achour, Directeur de la Communication et Merzak Kef-



peenne.

Organisé sous l'égide du wali de Bouira, le déroulement du test devra s'établir sur des exemples qui relatent les faits d'un séisme réel, afin de se préparer à toute les situations, y compris pour d'autres catastrophes naturelles, comme les inondations, les incendies domestiques et industriels.

Selon le colonel Farouk Achour, directeur de la communication : « La communication dans les situations de crise apaise les souffrances ». Il a mis l'accent sur l'importance de la communication de crise qui passe par le partage de l'information en temps réel, afin d'apaiser les souffrances et les préoccupations des habitants.

Le rôle des radios locales a été mis en évidence dans toutes les situations de crises. « Pour éviter la panique et apaiser les souffrances des citoyens, il est très important de développer le système de l'information de proximité et de manière continue. La radio peut passer des messages et diffuser l'information à tout moment.

Ça permet aussi d'orienter les habitants vers les endroits et lieux réservés pour les soins et plus ».

Le contact permanent qui s'établit entre la cellule de communication et les médias, est un élément primordial pour garder le fil et diffuser l'information en temps réel, afin d'éviter aussi la rumeur et la désinformation.

Justement, afin de joindre l'utile à l'agréable, la Protection civile a programmé une navette spéciale pour le transport des journalistes en aller-retour à partir de 7h30 durant toute la période de cet exercice d'Alger à Bouira.

A. C.

PERTURBATION DANS LA DISTRIBUTION DU LAIT EN SACHET : **Le ministère du Commerce doit durcir le contrôle (UNPA)**

Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Mohamed Alioui, a appelé jeudi à partir de Bouira le ministère du Commerce à «durcir le contrôle» sur le processus de la distribution du lait en sachet afin de lutter contre les perturbations enregistrées ces derniers mois. «C'est vrai que récemment il y avait une forte demande sur le lait en sachet», a reconnu M. Alioui, mettant en cause des entreprises, des hôtels, des restaurants et cafétérias qui «cherchent, à chaque fois, à s'approvisionner en grandes quantités en l'absence de contrôle, c'est ce qui a créé des perturbations dans la distribution de ce produit de première nécessité», a-t-il dit lors d'un point de presse tenu en marge d'une rencontre avec les agriculteurs de la wilaya au siège du théâtre régional de la ville.

Le premier responsable de l'UNPA a expliqué, à ce propos, que le contrôle du circuit de la distribution «revient initialement au ministère du Commerce qui doit durcir les mesures de contrôle afin d'éviter ce genre de perturbations». «Nous souhaitons que le nouveau ministre du Commerce, Saïd Djellab, qui connaît bien cette situation, prenne en charge ce dossier et apporte des solutions à ce problème. Il faut qu'il y ait un travail sérieux avec les producteurs de lait, ainsi que des facilitations afin d'organiser cette filière avec le ministère de l'Agriculture», a indiqué M. Alioui.

Le SG de l'UNPA a annoncé que des conseils professionnels de chaque filière agricole seront installés à partir de la semaine prochaine afin d'organiser et de développer davantage le secteur de l'agriculture.

Le même responsable est revenu, par ailleurs, sur la question relative à la hausse des prix de la pomme de terre, expliquant que ce produit souffre d'un problème de commercialisation.

«La réalisation de marchés de gros et de marchés de détail est impérative pour l'organisation du travail de commercialisation et la maîtrise également du contrôle des prix à travers le pays. Sans ces marchés, c'est difficile de trouver des solutions», a estimé M. Alioui.

Et d'ajouter : «nous devons encourager les producteurs de la pomme de terre, car ils ont un grand rôle à jouer dans l'organisation de la filière s'ils trouvent les moyens et l'espace pour la commercialisation de leurs produits».

A cet effet, le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens a appelé le ministère du Commerce à créer une commission qui serait, a-t-il dit, chargée de veiller à la production, à la commercialisation, à l'emballage et au stockage de la pomme de terre et des autres légumes, avec l'objectif d'assurer la disponibilité en quantités suffisantes des différents produits et maîtriser le contrôle de leurs prix.

MINISTÈRE DU TRAVAIL: **20 syndicats ont communiqué des informations «complètes» sur les éléments permettant d'apprécier leur représentativité**

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a annoncé jeudi à Alger que 20 syndicats avaient communiqué au ministère du Travail dans les délais légaux (31 mars), des informations complètes sur les éléments permettant d'apprécier leur représentativité. «Vingt syndicats ont transmis au ministère du Travail, avant le 31 mars, des informations suffisantes sur les éléments permettant d'apprécier leur représentativité, notamment à travers la présentation d'une liste nominale complète des adhérents et leurs numéros d'affiliation à la sécurité sociale, dont 16 syndicats de travailleurs et 4 d'employeurs», a déclaré le ministre à la presse en marge des travaux d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Il a souligné que «10 autres syndicats ont transmis au ministère des informations incomplètes sur les éléments permettant d'apprécier leur représentativité». Il s'agit de 9 syndicats de travailleurs et un d'employeur, alors que 3 autres syndicats ont demandé au ministère des délais supplémentaires pour compléter leurs informations.

Le ministère du Travail avait invité les organisations syndicales «à lui faire parvenir dans un délai n'excédant pas le 31 mars 2018, toutes les informations sur les éléments permettant d'apprécier la représentativité de leur organisation syndicale». A ce propos, M. Zemali a indiqué que cette procédure visait à «accompagner et assister les partenaires sociaux dans l'organisation de leurs activités syndicales».

APS

ALGÉRIE - MEXIQUE

M. Yousfi et l'ambassadeur mexicain évoquent la coopération industrielle

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a reçu jeudi à Alger l'ambassadeur du Mexique, Juan José Gonzalez, avec qui il a évoqué la coopération économique algéro-mexicaine. Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné notamment la coopération dans le secteur industriel et les moyens de renforcer le partenariat entre les entreprises des deux pays, a indiqué le ministère dans un communiqué. A cet effet, l'ambassadeur mexicain a rappelé «l'intérêt des entreprises mexicaines pour le marché algérien, notamment dans les secteurs de la sous-traitance, pharmaceutique et chimique», a ajouté la même source. Pour sa part, M. Yousfi a exprimé la volonté de l'Algérie de développer davantage les partenariats avec la partie mexicaine dans différents secteurs.

ALGÉRIE - RUSSIE

M. Guitouni s'entretient avec l'ambassadeur russe sur la coopération énergétique

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur de la Fédération de Russie en Algérie, Igor Belliaev avec qui il a discuté de la coopération bilatérale dans le secteur de l'Energie notamment les hydrocarbures, a indiqué le ministère dans un communiqué. Lors de cette audience tenue au siège du ministère, les deux parties ont passé en revue les relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et la Russie dans le secteur de l'Energie, qualifiées d'«excellentes» et ont évoqué les perspectives de leur renforcement, selon la même source.

Les opportunités et les possibilités d'investissement et de partenariat dans le domaine des hydrocarbures en particulier ont été également évoquées lors de cet entretien. Le ministre et l'ambassadeur russe ont, en outre, échangé leurs points de vue sur l'évolution des marchés pétroliers et ont salué le processus du dialogue engagé entre les pays Opep et non Opep, pour leur stabilisation à moyen et long termes, ajoute le communiqué.

ALGERIE - FRANCE - VISAS Région Ouest : La demande de visas a augmenté de l'ordre de 140% en l'espace de cinq ans

La demande de visas a augmenté, dans la région Ouest algérien, en l'espace de cinq ans, entre 2012 et 2017, de l'ordre de 140%, a révélé, jeudi, le consul général de France à Oran.

En l'espace de cinq années, la demande des visas a littéralement explosé pour atteindre une hausse de 140PC, entre 2012 et 2017, a indiqué M. Christophe Jean, lors d'un point de presse, organisé en marge d'une visite guidée des nouveaux locaux du centre de TLS Oran, opérationnels la veille (mercredi). Le diplomate français a indiqué que l'exiguïté des anciens locaux de TLS, situés au centre-ville d'Oran, a rendu nécessaire l'aménagement de nouveaux assurant de meilleures conditions de prise en charge du nombre de demandeurs de plus en plus croissant. Cette visite guidée et le point de presse ont permis aux journalistes de suivre le circuit que doit emprunter le demandeur de visa depuis le contrôle de sécurité à l'entrée du centre jusqu'au retour du passeport, après l'étude des pièces du dossier et la décision finale des services du consulat quant à l'octroi ou non du visa. Le consul a expliqué également les nouvelles dispositions prises concernant le paiement à l'avance des frais de rendez-vous avant la confirmation de la date choisie. Nous espérons que ce paiement des frais de rendez-vous dissuadera les personnes qui rejetaient plusieurs dates à la fois sans pouvoir les utiliser réduisant les chances aux autres demandeurs d'accéder à ces dates proposées, a-t-il expliqué. Il a également assuré que l'opérateur TLS n'est qu'un prestataire de services. Ses agents sont chargés de vérifier la constitution des dossiers des demandeurs et leur conformité par rapport aux pièces exigées. Les services consulaires sont les seuls à traiter les dossiers et à décider l'octroi du visa ou le rejet du dossier, a-t-il assuré. Le diplomate français a, par ailleurs, indiqué que le nombre de visas accordés dépend de l'importance de la demande exprimée, des périodes de pointe et des personnels consulaires présents.

ALGÉRIE - SAHARA-OCIDENTAL

L'Algérie a un devoir de solidarité à l'égard du peuple sahraoui pour l'exercice de ses droits légitimes

La question du Sahara occidental est une question de décolonisation, comme ce fut le cas pour l'Algérie durant la lutte pour son indépendance, a déclaré jeudi à l'APS une source autorisée du ministère des Affaires étrangères, ajoutant que «la question sahraouie est reconnue comme telle par les Nations unies, depuis l'inscription de ce territoire dans la liste des territoires non-autonomes en 1963».

Réagissant aux dernières déclarations du ministre des Affaires étrangères marocain, Nacer Bourita, concernant le soutien de l'Algérie au Front Polisario ainsi que sur l'implication qu'il estime devoir être celle de l'Algérie dans le processus de règlement du conflit, la source autorisée a indiqué que «la question du Sahara occidental est une question de décolonisation, comme ce fut le cas pour l'Algérie durant la lutte pour son indépendance», ajoutant que «la question sahraouie est reconnue comme telle par les Nations unies, depuis l'inscription de ce territoire dans la liste des territoires non-autonomes en 1963».

La même source a souligné également que «l'Algérie a un devoir de solidarité à l'égard du peuple sahraoui pour l'exercice de ses droits légitimes, tout comme le peuple algérien a bénéficié de la solidarité de ses frères marocains et tunisiens durant sa lutte pour



son indépendance». Concernant précisément la position du Maroc pour impliquer l'Algérie dans les négociations sur la question du Sahara occidental, cette source a souligné que «le soutien de l'Algérie au peuple sahraoui et à son représentant légitime, le Front Polisario,

ne signifie aucunement qu'elle devrait être impliquée dans ces négociations», ajoutant qu'il était impensable que dans le cas de l'Algérie combattante, on aurait demandé au Maroc, ou à la Tunisie, de négocier l'indépendance de l'Algérie avec la France».

ALGÉRIE-KOWEÏT

Le renforcement des relations bilatérales et l'élargissement de leurs perspectives au centre d'une rencontre entre le ministre des Moudjahidine et l'ambassadeur du Koweït en Algérie

Le renforcement des relations de coopération bilatérale et l'élargissement de leurs perspectives ont été au centre de la rencontre jeudi entre le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni et l'ambassadeur du Koweït en Algérie Mohamed El-Chebou, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de la réception de l'ambassadeur koweïtien par M. Zitouni, les deux partis ont évoqué les liens fraternels liant les deux peuples, où le ministre a fait état, également, de «l'attachement de l'Algérie, sous la direction clairvoyante du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au développement des relations et à l'élargissement des perspectives de coopération bilatérale dans tous les domaines».

Il a mis en avant, dans le même sillage, les efforts déployés par l'Etat algérien visant «la préservation du patrimoine historique et culturel et de la mémoire, ainsi que l'écriture de l'histoire en vue de la transmettre aux générations futures, outre la prise en charge des aspects social, sanitaire et psychique des moudjahidines et les ayant droits». Pour sa part, l'ambassadeur du Koweït a évoqué la place de la révolution algérienne et ses nobles principes, «valorisant les efforts de l'Algérie et son expérience dans la documentation historique». Le diplomate koweïtien a souligné, en outre, la nécessité de renforcer la coopération bilatérale dans tous les domaines «de manière à réaliser les aspirations des deux peuples».

ALGÉRIE - TUNISIE

M. Raouya relève à Tunis les défis économiques des pays membres de la BID

Le ministre des Finances, Abdelrahmane Raouya a souligné à Tunis, les défis auxquels les pays membres de la Banque islamique de développement (BID) sont confrontés, évoquant les réformes engagées par l'Algérie pour faire face à l'impact de la baisse des prix de pétrole, a indiqué jeudi le ministère dans un communiqué. Intervenant en plénière lors des travaux de la 43ème réunion du Conseil des gouverneurs du groupe de la BID, tenus les 4 et 5 avril à Tunis, M. Raouya a mis en exergue les performances de cette banque et les perspectives de son développement, ainsi que les efforts qu'elle fournit en synergie avec ses pays membres pour appuyer le développement de leurs économies, a précisé la même source. Conduisant la délégation algérienne aux travaux de Tunis, M. Raouya a également fait le point sur l'évolution des principaux indicateurs de l'économie nationale.

Il a surtout mis l'accent sur les réformes engagées par l'Algérie pour faire face à l'impact de la baisse des prix des hydrocarbures et les dispositions prises pour assurer plus de rigueur et de rationalisation des dépenses publiques tout en confortant la croissance par la mobilisation de ressources nouvelles au plan national, explique le communiqué. M. Raouya

a, par ailleurs, participé aux différents assemblées des filiales relevant du groupe de la BID (Société islamique de garantie des investissements et des crédits à l'exportation, Société Islamique de développement du secteur privé, Fonds de solidarité islamique de développement et la Société internationale islamique de financement du commerce).

En marge des travaux, M. Raouya a exposé les constantes, la cohérence et les nouveaux impératifs de la politique économique algérienne avec plusieurs de ses homologues des pays membres de la BID. Il a eu également un entretien avec le président de la BID, qui a porté essentiellement sur l'état des relations de l'Algérie avec cette institution et les voies et moyens de leur renforcement.

Le ministre a également présidé la 18ème réunion de ce Haut Conseil qui a eu à examiner l'état d'avancement des différents projets financés par ces Fonds et a adopté leurs rapports d'activités et financier, dont l'Algérie assure la présidence.

Ces deux Fonds ont été créés en octobre 2000 sur décision du Sommet arabe du Caire, dans le but de permettre le développement des capacités socio-économiques de la Palestine.

Ces Fonds ont financé de nombreux projets qui ont permis d'améliorer les

conditions de vie de la population palestinienne et de mieux répondre à ses besoins en matière d'éducation et de santé, durant ces dernières années.

Les membres du Haut Conseil ont approuvé les apports libérés par les différents pays dont l'Algérie qui a versé toutes ses contributions et a exhorté les membres à préserver à l'avenir un niveau satisfaisant de recouvrement des contributions aux Fonds. Ils ont également examiné la résolution portant augmentation des ressources de ces deux Fonds, adoptée lors du 28ème Sommet arabe, tenu en Jordanie. La 43ème réunion du Conseil des gouverneurs de la BID a regroupé les ministres des Finances et de l'Economie des 57 pays membres de la Banque et a vu la participation de plusieurs représentants d'institutions financières internationales et régionales. Elle a permis d'examiner les activités de la BID et de ses filiales, notamment l'adoption des rapports annuels, des activités financières, comptes de clôture, budgets administratifs et la nomination des commissaires aux comptes. L'ouverture officielle des travaux de cette session s'est déroulée en présence de l'invité d'honneur du chef du gouvernement tunisien, Youcef Chahed.

27^E CONFÉRENCE DE L'UNION PARLEMENTAIRE ARABE (UPA) AU CAIRE

M. Bouhadja appelle à l'activation permanente de la clause relative à la question palestinienne lors des différents fora

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja a appelé, jeudi au Caire, à l'activation permanente de la clause relative à la question palestinienne dans les différents fora et à la coordination avec toutes les unions parlementaires, en vue d'inciter les gouvernements de leurs pays à reconnaître l'Etat palestinien, a indiqué, jeudi, un communiqué de l'Assemblée.

Dans une allocution prononcée lors de la 27^e Conférence de l'Union parlementaire arabe (UPA), M.

Bouhadja a appelé à l'activation permanente de la clause relative à la question palestinienne, lors des différents fora régionaux et internationaux, en coordination avec tous les parlements et unions parlementaires, en vue d'obtenir leur soutien et d'inciter les gouvernements de leurs pays et toutes les instances à reconnaître l'Etat palestinien et lui accorder la qualité de membre à part entière à l'ONU.

Après avoir rappelé le rôle de la diplomatie algérienne, sous la direction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a permis à la Palestine, lors des travaux de la 29^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, de faire entendre sa voix, par le truchement du défunt président Yasser Arafat, ainsi que la proclamation, en 1988, de l'Etat palestinien à Alger, M.

Bouhadja a réaffirmé la position historique constante de l'Algérie soutenant les mouvements de libération à travers le monde et à leur tête la question palestinienne.

Il a dénoncé, une nouvelle fois, la décision de l'Administration américaine de transférer l'ambassade américaine dans la ville d'El Qods et sa reconnaissance en tant que capitale d'Israël, la qualifiant de «violation des décisions et des résolutions onusiennes pertinentes et de la légalité internationale par un Etat parrainant le processus de paix». Dans ce contexte, le président de l'APN a appelé l'Administration américaine à renoncer à sa décision et à poursuivre les efforts de paix dans la région, en appui à la légalité internationale qui



exige de mettre fin à l'occupation et à permettre au peuple palestinien de jouir du droit au retour et d'établir son état national indépendant avec El-Qods Echarif pour capitale, sur les frontières de 1967.

A ce propos, il a rappelé toutes les positions internationales unies au sein du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale de l'ONU, de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), de l'Union des conseils des pays membres de l'OCI, de la Ligue des Etats arabes et de la majorité des Unions parlementaires arabes qui rejettent cette décision, étant «une violation flagrante des droits du peuple palestinien et une atteinte à la sacralité et au statut juridique, politique et historique de la ville d'El Qods».

Le président de l'APN a salué le rôle des parlementaires, en tant que représentants des peuples dans l'action commune, en vue de mettre fin aux foyers de tension dans la région arabe, outre le rejet de tout type d'ingérence

étrangère dans les affaires internes des pays. Il a, à ce titre, renouvelé l'appel lancé par l'Algérie aux frères en Libye, en Syrie et au Yémen, pour la réalisation de la réconciliation nationale, en appui du processus de paix, la lutte contre l'utilisation politique des croyances et religions et l'adoption du dialogue pour sortir de la spirale de la violence. Abordant le fléau du terrorisme et de l'extrémisme, sous toutes ses formes, M. Bouhadja a passé en revue l'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre ce fléau, qu'elle a réussi à vaincre, en focalisant, grâce aux efforts du président de la République, initiateur des politiques de «la Concorde civile» et de la «Réconciliation nationale», plébiscitées par le peuple algérien, réaffirmant la nécessité de la coordination et de la coopération, en vue de lutter contre ce phénomène, à travers la mise en place d'une stratégie complémentaire, à même de l'éradiquer et de consacrer les valeurs de la citoyenneté.

ALGÉRIE - AFRIQUE - MOYEN-ORIENT

M. Hamel appelle à la mise en place de stratégies communes pour faire face à la cybercriminalité dans la région MENA



Le Directeur général de la Sûreté nationale, le Général-major Abdelghani Hamel a appelé, jeudi à Alger, à l'impératif de poursuivre les efforts entre les pays du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) à travers la mise en place de stratégies «communes et efficaces» pour faire face aux défis de la cybercriminalité menaçant les citoyens et les institutions. «Compte tenu du danger émanant de la cybercriminalité, toutes les parties concernées doivent oeuvrer constamment à la mise en place de stratégies efficaces et périodiquement actualisées en vue de faire face à cette criminalité notamment que l'espace cybernétique exige des efforts permanents pour construire la confiance numérique nécessaire», a indiqué M. Hamel, dans une allocution à l'occasion de la clôture des travaux de la 11^e réunion des chefs d'unités de lutte contre la cybercriminalité venus des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du nord, lue en son nom par le directeur de la police judiciaire, Ali Ferragh.

Par ailleurs, le Général-major a salué «le bon niveau» ayant marqué les travaux de cette réunion à travers «les analyses et les rapports présentés par les experts de la Police internationale (INTERPOL) et du Complexe mondial INTERPOL pour l'innovation à Singapour outre la contribution des unités de lutte contre la criminalité des pays de la région MENA et les sociétés internationales spécialisées dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Ces travaux de deux jours, a-t-il poursuivi, ont été sanctionnés par plusieurs recommandations permettant «l'identification de la cybercriminalité dans la région mais aussi la définition des objectifs à réaliser».

Il a estimé, aussi, que cette rencontre avait constitué «une occasion pour mettre en évidence le danger émanant de ce type de criminalité et son impact sur l'évolution des sociétés». M. Hamel a insisté, dans ce sens, sur l'impératif «d'intensifier la coopération entre les acteurs de l'espace cybernétique pour lutter contre la cybercriminalité», mettant en avant l'importance de «l'application des lois internationales relatives à la lutte contre la cybercriminalité et les autres criminalités y afférentes dans la région MENA», ce qui représente, a-t-il expliqué «une valeur ajoutée aux aspects professionnels de la police dans d'autres pays à travers INTERPOL».

Le DGSN a salué les «réalisations accomplies jusqu'à présent dans la lutte contre les crimes numériques que ce soit à la faveur des efforts d'organisations régionales et territoriales dont la performance doit être améliorée».

Dans une déclaration à la presse, le chef du service central de lutte contre les crimes liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC), Bachir Said, a indiqué que la réunion a porté sur «plusieurs thèmes ayant trait au renforcement des efforts des organes d'application de la loi internationale dans le domaine de la lutte contre la cybercriminalité en définissant les priorités et les objectifs pour l'élaboration de stratégies de lutte contre les crimes numériques de l'organisation Interpol».

Il s'agit également de l'examen des questions d'actualité relatives à la cybercriminalité qui nécessitent le renforcement de la coopération et la coordination des efforts sur le double plan régional et international et l'échange des expériences concernant les enquêtes et les preuves numériques en matière de cybercriminalité. Les participants ont présenté durant la rencontre les recommandations de la 10^e réunion du groupe de travail de la région MENA (Moyen Orient-Afrique du Nord) ainsi que les expériences des pays membre de l'organisation Interpol. L'accent a été mis sur l'importance de l'échange des expériences, du renforcement des capacités et l'intensification de la coopération pour faire face à la cybercriminalité.

APR

ALGÉRIE-EGYPTE

Bouhadja s'entretient au Caire avec son homologue égyptien

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja s'est entretenu, mercredi au Caire, avec son homologue égyptien, M. Ali Abdelaal et lui a transmis les félicitations de l'Algérie au peuple égyptien pour les élections présidentielles qui ont vu le renouvellement de la confiance en le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi pour un nouveau mandat, a indiqué jeudi un communiqué de l'APN.

L'entretien a permis aux deux parties de passer en revue les voies et moyens à même de promouvoir les relations parlementaires et renforcer la coopération multidimensionnelle entre les deux pays, outre l'examen des développements de la cause palestinienne et des questions de paix et de sécurité dans le monde arabe. Le président de la chambre basse du Parlement avait pris part à une réunion de coordination et de

concertation regroupant des présidents de parlement et assemblées nationales arabes durant laquelle les participants se sont penchés sur les défis, menaces et crises prévalant dans le monde arabe, outre l'examen des voies et moyens de nature à promouvoir et relancer l'action parlementaire arabe au mieux des intérêts des causes et aspirations des peuples de la région. Les derniers développements de la question palestinienne devant l'escalade des violations perpétrées par l'entité sioniste contre les droits légitimes du peuple palestinien, ont été au centre des discussions des participants à cette réunion de concertation, ajoute le communiqué.

Pour rappel, M. Bouhadja est arrivé mardi au Caire pour prendre part aux travaux de la 27^e Conférence de l'Union parlementaire arabe (UPA), conclut le communiqué.

ALGÉRIE - QATAR

Bouhadja s'entretient au Caire avec son homologue qatari sur les moyens de promouvoir la coopération parlementaire

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, s'est entretenu jeudi au Caire (Egypte) avec le président du Conseil consultatif qatari, Ahmed Ben Abdallah Ben Zayed Al Mahmoud, sur les moyens de promouvoir la coopération parlementaire entre les deux pays, indique un communiqué de l'APN.

La rencontre qui a eu lieu en marge des travaux de la 27^e conférence de

l'Union parlementaire arabe (UPA) a constitué pour les deux parties une occasion pour examiner les «moyens de promouvoir la coopération parlementaire, notamment à travers l'activation des commissions parlementaires d'amitié et de fraternité de manière à répondre aux aspirations des deux peuples frères en matière de développement et à la prospérité», précise-t-on de même source. Les

deux parties ont évoqué par ailleurs les défis auxquels est confronté le monde arabe, notamment en ce qui concerne la cause palestinienne, le terrorisme, l'extrémisme violent et les différentes crises qui menacent les entités des Etats en Libye, en Syrie et au Yémen, ce qui exige des solutions pacifiques basées sur le dialogue et la réconciliation», conclut le communiqué.

NAÂMA

Première expérience de production de tomate industrielle

Une première expérience de production de tomate industrielle a été lancée dans la wilaya de Naâmade même que la réalisation d'une unité de transformation de ce produit de consommation et son emballage, a-t-on appris de la direction des services agricoles.

Un investisseur privé a entamé cette expérience en lançant en février dernier la mise en valeur de terres pour la production de la tomate industrielle sur une superficie de 500 hectares extensible dans la région de Mactaa Delli (20 km au sud de Naâma).

Il a entamé les travaux d'aménagement du sol sur un périmètre qui lui a été octroyé dans le cadre de l'investissement par concession agricole, après avoir eu toutes les facilités dont le raccordement aux réseaux d'électrification rurale, la réalisation de trois forages reliés aux bassins d'irrigation et la pose de système d'irrigation par goutte à goutte, afin d'entrer en phase de production prochainement. Aussi, des travaux de réalisation d'une unité de transformation de tomates ont été lancés dernièrement pour une capacité de production théorique de 500 tonnes/jour à proximité de ce périmètre agricole.

Le coût de réalisation et d'équipement de cette unité, dont le propriétaire a bénéficié d'un contrat de concession pour son exploitation sur une superficie de 74.600 mètres carrés, est estimé à plus de 850 millions DA et le délai de réception est de 18 mois.

Selon le promoteur, Abdelkader Azzouz, cette unité, qui comptera des ateliers de production de tomates concentrées (triple concentration), regroupera trois chambres froides pour le stockage des produits des agriculteurs des périmètres au site de l'unité de transformation des maraîchers (pomme de terre) et de fruits.

Un pavillon est prévu pour la formation dans le domaine de transformation des produits agricoles et la mise à niveau des agriculteurs. Les services de la wilaya de Naâma oeuvrent à élargir cette expérience en ouvrant le champ devant les investisseurs privés pour créer un noyau d'autres unités agroalimentaires dont les conserves, les confitures et autres, a-t-on ajouté. A noter que la wilaya de Naâma dispose de grands atouts dont des terres vastes pour créer des exploitations agricoles et des unités productives.

ORAN

Portes ouvertes au profit des futurs bacheliers les 11 et 12 avril à l'USTO-MB

L'Université des sciences et de la technologie d'Oran «Mohamed Boudiaf» (USTO-MB) abritera, les 11 et 12 avril, des journées «portes ouvertes» sur l'enseignement et la formation supérieurs dans les établissements universitaires de la ville d'Oran, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs.

Faire connaître aux futurs bacheliers la structure du secteur de l'enseignement supérieur constitue l'objectif essentiel de ces journées, a précisé à l'APS le chargé de communication à l'USTO-MB, Maamar Boudia.

L'USTO-MB abrite cet événement sur orientation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en coordination avec la Conférence régionale des universités de l'Ouest (CRUO).

A cette occasion, toutes les informations relatives aux opérations de pré-inscription et au système d'orientation seront fournies aux futurs étudiants qui prendront connaissance des diverses offres de formation au niveau local et national, a fait savoir M. Boudia.

Ces journées permettront également aux visiteurs d'avoir un aperçu sur les infrastructures et les supports didactiques en enseignement supérieur, dont les bibliothèques, le Système national de documentation en ligne (SNDL) et les laboratoires de recherche, a encore indiqué le chargé de communication de l'USTO-MB.

ALGER

Au moins 40 établissements éducatifs ont bénéficié de séances de soutien psychologique fournies par les services de la Sûreté d'Alger

Quarante établissements éducatifs ont bénéficié de cours de soutien psychologique dispensés par les services de Sûreté d'Alger à travers 13 circonscriptions administratives, a affirmé jeudi la responsable de la cellule de communication à la sûreté de la Dar El Beida, le lieutenant Saoudi Selma.

Depuis le retour des élèves en classe, dimanche dernier, après les vacances de printemps, les services de Sûreté de wilaya ont lancé un programme de sensibilisation et de soutien au profit des candidats au baccalauréat, au niveau de 40 établissements éducatifs, a précisé Mme.

Saoudi lors d'une journée de sensibilisation organisée au lycée Abane Ramdane à Mohammadia (Alger Est), ajoutant que ce programme s'étalera jusqu'à la veille des épreuves du BAC 2018, prévues du 20 au 25 juin.

Ces cours de psychologie ont pour but de permettre aux élèves de Terminale de bénéficier de l'aide, des conseils et des orientations des psychologues de la Sûreté nationale, a-t-elle mis en avant.

Soulignant «l'importance de ce jour pour les candidats du BAC», la Directrice du lycée, Mme Boudina Karima a indiqué que son établisse-



ment recensait, cette année, 400 candidats. A ce propos, Mme.

Boudina prévoit cette année un taux de réussite dépassant les 64% enregistrés l'année précédente, expliquant son

«optimisme» par le travail conjoint mené par l'administration de son établissement et l'association des parents d'élèves ayant pris en charge les cours de soutien.

BOUMERDÈS

Amélioration considérable de la production d'huile d'olive, les prix toujours instables

La production d'huile d'olive à Boumerdes, pour la campagne 2017/2018, a «carrement doublé» comparativement à celle de l'année dernière, sans pour autant que cela ait un impact significatif sur les cours d'huile d'olive sur le marché local, a-t-on appris jeudi auprès de la direction des services agricoles de la wilaya.

A ce jour, le cours du litre d'huile d'olive demeure instable dans la wilaya, en continuant de fluctuer entre 650 DA à 750 DA, voire même 800 DA, selon la qualité et la région productrice.

Une collecte de plus de 390.000 qx d'olives (dont un taux de 90% destiné à la production d'huile) a été réalisée au titre de la présente campagne oléicole, entamée en décembre dernier, contre



près de 60.000 qx d'olives durant la campagne écoulée, a indiqué à l'APS la directrice des services agricoles, Ouerdia Belakbi, imputant cette hausse à une amélioration de la moyenne de rendement à l'hectare ayant atteint les 20 qx cette saison, contre huit (8) qx seulement les années passées. Cette production d'olives en hausse a

induit une «amélioration notable» dans la production d'huile, qui a atteint les 2,4 millions de litres, avec une moyenne de rendement de 17 litres par quintal d'olives tritureres, contre 911.000 litres d'huile d'olives produits en 2017, avec une moyenne de rendement de 15 l/qx d'olives.

L'amélioration intervenue dans la production d'olives,

cette année, est essentiellement due à la maîtrise du traitement phytosanitaire adapté contre la mouche "Dacus" (un parasite très nuisible pour l'olive), en plus de facteurs climatiques favorables, entre autres, a estimé Mme.

Belakbi.

L'extension intervenue dans le verger oléicole local, dont la superficie est passée à plus de 8.200 ha, englobant près de 830.000 oliviers, dont 720.000 productifs est l'autre facteur ayant contribué à cette hausse, a-t-elle ajouté.

La superficie oléicole, à Boumerdes, est en grande partie concentrée dans les zones montagneuses de la wilaya, à savoir les localités de Beni Amrane, Afir, Timezrit, Chaâbat El Ameur, Sidi Daoud.

PROMOTION DU TOURISME INTÉRIEUR
20 jeunes formés à Oran

Vingt jeunes ont accompli avec succès, jeudi à Oran, leur parcours de formation au métier d'organisateur de voyages dans le créneau du tourisme intérieur, a annoncé l'association locale «Les Nomades Algériens».

Les stagiaires ont suivi un cursus théorique et pratique pendant plusieurs mois au titre de cet accompagnement entrant dans le cadre du projet de l'association intitulé «Valorisation du métier d'organisateur de voyages écoresponsables et solidaires», a indiqué Ismahène Lekhlifi, responsable du stage de formation.

«Cette opération a été soutenue par le Programme national d'Appui Jeunesse Emploi (PAJE)», a-t-elle expliqué dans une déclaration à l'APS en marge de la cérémonie de clôture.

La cérémonie, tenue au complexe touristique des «Andalouses», a été

également marquée par le lancement d'un séminaire visant à mettre en relief la formation dispensée auprès d'autres associations à vocation socioculturelle.

Plusieurs activités sont au menu de cette rencontre de trois jours, conviant les participants à suivre des ateliers thématiques allant du «dépôt d'idée» à la concrétisation de projet de création d'entreprise.

Des spécialistes animent ces séances axées notamment sur «le format juridique pour le lancement d'un projet» et «l'étude de faisabilité d'un projet».

Le programme comprend, en outre, d'autres ateliers dédiés à «la communication (création d'affiche)», à «l'initiation photo (couverture d'événement)» et au «partage d'expérience de voyage», avant d'être clôturé par la remise de diplômes aux 20 jeunes ayant accompli leur formation. L'association «Les



Nomades Algériens» a été créée en 2009 avec pour vocation essentielle la promotion du tourisme local et l'encouragement des jeunes à voyager et à découvrir les multiples sites touristiques et culturels du pays.

CAISSE RÉGIONALE DE MUTUALITÉ AGRICOLE DE CHLEF Début d'indemnisation des agriculteurs ayant subi des pertes suite aux intempéries

Les services de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) de Chlef ont entamé l'indemnisation des agriculteurs, ayant subi des pertes suite aux dernières intempéries enregistrées dans la région, a-t-on appris, jeudi du directeur de cette structure.

L'opération d'indemnisation a profité, à ce jour, à près d'une quarantaine d'agriculteurs, assurés auprès des agences de la CRMA de Ténès et Chlef, destinataires d'un montant global de près de 25 millions de dinars, suite à l'étude de leurs dossiers par la cellule de crise, installée fin mars dernier, aux fins de constater les dégâts occasionnés aux récoltes suite aux dernières intempéries, a déclaré à l'APS Ali Roubine.

Il a, en outre, fait part d'une accélération des procédures, en application des orientations de la direction générale portant entame de l'indemnisation des agriculteurs dès réception du rapport d'expertise sur les dégâts subis, assurant que la procédure a été suivie concernant les propriétaires de serres, qui ont reçu leurs indemnités, 48 heures seulement, après l'expertise en question.

A noter que la cellule de crise suscitée a estimé, à 120, le nombre d'agriculteurs ayant subi des dégâts dans leurs récoltes suite aux intempéries, sachant qu'une grande partie des dégâts subis a été recensée chez les propriétaires de serres et les cultivateurs de tomates et de pomme de terre, attendues à la col-



lecte dans les prochains jours, selon le responsable, qui a expliqué que l'indemnisation des Fellahs concernés se fait en rapport des dégâts subis comparativement au volume de production prévisionnelle attendu et réel. M Roubine s'est félicité, à l'occasion, que de nombreux agriculteurs (encouragés par les procédures d'accélération des indemnités) se soient rapprochés, des services de la CRMA, signalant le recensement, ces deux

dernières semaines, de pas moins de 35 nouveaux assurés auprès des agences CRMA de Ténès et Chlef.

A noter que la CRMA de Chlef occupe la première place nationale dans le nombre de contrats d'assurance agricole enregistrés à son niveau, estimés à plus de 800 en 2017, au moment où plus de 300 nouveaux contrats d'assurance agricole ont été déjà signés, à son niveau, durant le premier trimestre 2018.

SELON LES SERVICES DE LA GENDARMERIE NATIONALE Démantèlement d'un réseau international de trafic de drogue à l'ouest du pays

Les services de la Gendarmerie nationale d'Oran ont réussi à démanteler un réseau de trafic international de la drogue aux frontières ouest du pays, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps de sécurité.

Cette opération jugée «qualitative» a permis d'appréhender cinq éléments de ce réseau activant dans le cheminement du kif traité provenant du Maroc, son stockage et son transport vers Oran avant son écoulement dans d'autres régions du pays, a-t-on indiqué.

Sur informations recueillies et suite à des investigations approfondies, la saisie de 90 kg de kif traité et de quatre véhicules utilisés dans l'activité de ce réseau criminel, ainsi qu'un montant de 3 millions DA, a été opérée, a-t-on fait savoir.

Les éléments de la brigade de recherche du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Oran ont mené une série d'investigations sur l'activité de ce réseau dont les membres sont originaires de plusieurs régions du pays (Blida, Alger et Constantine). L'opération a débuté au niveau de la daïra de Maghnia située à l'extrême-ouest du pays où un des éléments du réseau venu de Blida pour acheminer la quantité de kif saisie a été arrêté. Sur ordre judiciaire d'extension de la compétence territoriale vers d'autres régions, d'autres éléments du réseau furent appréhendés au Centre du pays. Les services de la Gendarmerie nationale ont mis en échec, au courant de cette semaine, deux tentatives d'introduction au territoire national de 8 quintaux 60 kg de kif traité provenant du Maroc dans deux opérations distinctes menées par les gardes frontières au niveau de la bande frontalière ouest des wilayas de Tlemcen et de Naama, a-t-on ajouté.

CYBER-SÉCURITÉ

Les magistrats doivent être formés pour traiter les affaires liées à la cybercriminalité

L'Algérie doit assurer une «formation spécialisée» aux magistrats pour mieux répondre aux problématiques posées par les infractions et délits propres aux réseaux électroniques, a estimé jeudi à Oran, Me Hind Benmiloud, avocate spécialisée dans les TIC.

Rencontrée en marge des travaux de la 6ème édition du Sommet africain sur la cyber-sécurité, cette avocate a souligné que l'Algérie doit «se préparer sur le plan juridique pour être au diapason de ses avancées technologiques et numériques, en spécialisant des magistrats en matière de cybercriminalité». «Des juges, des avo-

cats, des officiers de police et de gendarmerie commencent à se spécialiser dans la cybercriminalité.

Il est nécessaire de renforcer ces potentialités humaines.

La spécialisation permet de répondre aux problématiques posées par les infractions propres aux réseaux électroniques, lorsque celles-ci atteignent un certain degré de complexité ou constituent des atteintes particulièrement graves», a-t-elle expliqué.

S'agissant de la législation algérienne, Mme Benmiloud a précisé que le droit algérien «comporte un dispositif juridique assez étoffé, notamment avec la récente adoption de

plusieurs textes qui régissent la cybercriminalité».

Toutefois, elle a relevé que ce dispositif doit être «constamment mis à jour en raison de l'évolution trop rapide des technologies de l'information et des infractions qui leurs sont liées».

Dans le domaine de la cybercriminalité, «une loi ne peut jamais être complète car ces technologies évoluent très vite, ce qui exige une adaptation continue des textes de loi à ces nouvelles données», a-t-elle noté.

Mme Benmiloud, qui s'est spécialisée dans les technologies de l'information au lancement d'Internet en Algérie,

estime par ailleurs que les entreprises nationales ignorent l'existence de tout un dispositif de protection en matière d'attaque (décret 2004), qui concerne toutes les intrusions dans le système automatisé des données.

S'agissant des affaires les plus fréquentes de cybercriminalité qu'elle traite dans le cadre de son travail, elle a indiqué que «des cas d'atteinte à la réputation sont très fréquents».

Les internautes ont tendance à utiliser Internet sans savoir quels sont leurs devoirs et leurs droits et à quel niveau se situe leur responsabilité», a-t-elle conclu.

ÉDUCATION

Appel à fournir des moyens technologiques pour la détection de la fraude en milieu scolaire

Les participants au colloque scientifique national sur la fraude en milieu scolaire, dont les travaux ont pris fin jeudi à Arzew (Oran), ont appelé à fournir des moyens technologiques modernes pour détecter la fraude.

Ils ont recommandé, lors de cette rencontre placée sous le slogan «La fraude en milieu scolaire: diagnostic et traitement», de renforcer le sens religieux et moral chez les élèves, les enseignants et les parents pour lutter contre ce fléau, d'activer le rôle des parents de suivi de leurs enfants scolarisés. Les autres recommandations ont proposé d'introduire la science des examens et de l'évaluation pédagogique dans la formation des enseignants, d'adopter une méthode d'enseignement efficace basée sur la compréhension plus que la récitation, de rétablir la confiance entre l'élève et l'enseignant par une démocratie participative, entre autres, pour lutter contre le phénomène de fraude et d'appliquer des mesures strictes en cas de fraudes confirmées. Les participants ont appelé également à encourager la création d'associations de parents d'élèves de chaque classe, à revoir les programmes de formation des enseignants surtout dans le domaine d'évaluation et de formulation des questions d'examens et à réhabiliter les instituts technologiques de formation des enseignants.

Cette rencontre a débattu de cinq axes abordant, notamment, les méthodes d'enseignement, la lutte contre le phénomène de la fraude, l'évaluation scolaire et le rôle des parents.

Une série de communications a été animée traitant, entre autres, de l'impact des cours et des programmes d'enseignement, le rôle de la famille et la formulation des questions.

Cette rencontre de deux jours, initiée par l'association des parents d'élèves de la commune d'Arzew, a réuni des universitaires du pays.

APS

CONSTANTINE

Saisie de plus d'une tonne de compléments alimentaires inconsommables

Plus d'une tonne de compléments alimentaires (1,081 tonne) incontestables a été saisie par les brigades mixtes d'intervention pour le contrôle de la qualité et de la répression des fraudes relevant de la direction du Commerce de Constantine en coordination avec des représentants de la direction de wilaya de la Santé et de la population, a-t-on appris jeudi de responsables du secteur du commerce.

La valeur marchande de la quantité saisie a été évaluée à plus de 20 millions DA, a indiqué à l'APS le chef de



service de la protection du consommateur et répression des fraudes, Abdelghani Bounaâs, précisant que les brigades mixtes (commerce-santé) avaient saisi ces compléments alimentaires pour «non respect de l'obligation du contrôle de conformité préalable du produit conformément au règlement algérien».

Toutes les mesures légales qui s'imposent dans ce genre d'infractions ont été prises à l'encontre des contrevenants concernés, a-t-on ajouté.

ITALIE

Un mort dans le crash d'un hélicoptère de la marine italienne



Au moins une personne a été tuée vendredi dans le crash d'un hélicoptère de la marine italienne en mer lors d'un exercice nocturne en Méditerranée centrale, a annoncé vendredi la marine.

Cet hélicoptère SH 212 revenait d'un exercice programmé quand il a heurté l'eau pour des raisons encore indéterminées alors qu'il s'apprêtait à atterrir sur le pa-trouilleur Borsini.

Sur l'eau, l'appareil s'est retourné sur le flanc: les deux pilotes et deux autres membres d'équipage ont réussi à s'extraire.

Ils sont en état de choc mais en bonne santé. En revanche, des plongeurs ont dû aller récupérer le cinquième membre d'équipage dans l'habitacle immergé: le chef de première classe Andrea Fazio, un opérateur de vol «expérimenté et apprécié» basé à Catane (Sicile), n'a pas pu être réanimé. Mainte-nue toute la nuit à la surface par

des flotteurs, la carcasse de l'hélicoptère a finalement coulé à l'aube à cause du mauvais temps, a précisé la marine. Le Borsini est actuellement engagé dans l'opération «Mare Sicuro» (Mer sûre), lancée en mars 2015 par la marine italienne, qui mobilise jusqu'à six bâtiments pour surveiller la zone située entre la Sicile et la Libye, afin de protéger les plates-formes pétrolières ainsi que les navires commerciaux ou de pêche mais aussi de lutter contre le trafic de migrants. Même si ce n'est pas leur mission principale, les navires de «Mare Sicuro» ont participé au sauvetage de dizaines de milliers de migrants, soit en les prenant à bord, soit en assistant un autre navire de secours. Et ce sont souvent leurs hélicoptères embarqués qui mènent les opérations d'évacuations médicales d'urgence dans les cas les plus graves.

ETATS-UNIS

Secousse de 5,3 au large de la Californie, pas de victime

Un séisme d'une magnitude 5,3 sur l'échelle de Richter, ressenti jusqu'à Los Angeles, a été enregistré jeudi au large du comté de Ventura, en Californie, a annoncé l'institut américain de géophysique USGS.

Aucune victime ni aucun dégât n'ont été signalés dans l'immédiat après cette secousse survenue à 12H34 locales (19H34 GMT), dont l'épicentre a été localisé à 37 kilomètres au sud-est de l'île de Santa Rosa. Le service des pompiers de Los Angeles a mobilisé ses

équipes dans plus d'une centaine de casernes dans un rayon de 750 kilomètres pour passer au crible la région afin de repérer d'éventuels dégâts sur des infrastructures cruciales, comme les routes et les ponts.

La police de Los Angeles procédait également à un contrôle d'infrastructures et de lieux «critiques», a-t-elle indiqué.

Des responsables des services météorologiques ont indiqué qu'il n'y avait pas de risque de tsunami après ce séisme au large.

BELGIQUE

Une vingtaine de migrants érythréens interceptés par la police maritime au port d'Anvers



La police maritime a intercepté jeudi 14 migrants dans la zone portuaire de la ville belge d'Anvers, a indiqué la police fédérale, citée par l'agence belge de presse Belga. Les migrants, tous des Erythréens, ont été re-

mis à l'Office des étrangers, qui traitera leurs dossiers, a ajouté la même source.

Treize autres migrants avaient été surpris dans la même zone, a ajouté la police, sans donner d'autres précisions.

CHINE

Un séisme de magnitude 4,9 frappe un district dans le nord-ouest



Un séisme de magnitude 4,9 a frappé le district de Yuli dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang, jeudi à 23h08 (heure de Beijing), selon le Centre du réseau sismique de Chine.

L'épicentre, situé à une profondeur de 12 km, a été localisé à environ 41,10 degrés de latitude nord et 87,65 degrés de longitude est.

ENVIRONNEMENT
Les pays d'Afrique australe intensifient la lutte contre le braconnage

Les pays membres de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) ont décidé de renforcer leurs efforts de lutte contre le braconnage qui s'intensifie dans la région menaçant son patrimoine naturel.

«L'abattage illégal et le trafic de notre faune sapent nos investissements dans la protection et la conservation de notre patrimoine naturel», a déclaré Edna Molewa, ministre sud-africaine des Affaires environnementales. S'adressant à la 4ème réunion multilatérale des responsables des départements de lutte contre le braconnage dans la région, réunis mercredi en Afrique du Sud, la responsable a appelé à la mise en oeuvre la stratégie anti-braconnage déjà adoptée par les pays de la SADC.

La stratégie stimulera les efforts visant à lutter contre le braconnage et le trafic d'espèces sauvages en introduisant une approche commune pour lutter contre le commerce illicite d'espèces sauvages, a-t-elle dit. Des rapports internationaux notent que le trafic d'espèces sauvages s'est intensifié durant les dernières années, notamment en Afrique australe, atteignant des proportions alarmantes.

Entre 2007 et 2014, le braconnage d'ivoire a réduit la population d'éléphants de savane de 30%, selon ces rapports, qui notent que de 2007 à 2017, le nombre de rhinocéros tués pour leurs cornes en Afrique du Sud est passé de 13 à plus de 1.000.

TURQUIE

Un hôpital d'Istanbul ravagé par les flammes

Un gigantesque incendie d'origine indéterminée s'est déclaré jeudi dans un important hôpital d'Istanbul, ont rapporté les médias turcs, ajoutant que les patients avaient été évacués à la hâte par le personnel médical. Les flammes se sont rapidement propagées le long d'une façade de cet hôpital situé dans le district de Gaziosmanpasa, sur la rive européenne d'Istanbul, selon les images diffusées par le chaîne d'information CNN-Türk, tandis qu'une épaisse colonne de fumée noire s'en élevait. «L'incendie est en partie sous contrôle», a déclaré en début de soirée le gouverneur d'Istanbul Vasip Sahin lors d'un point presse improvisé devant l'hôpital, tandis que les télévisions montraient des pompiers arrosant les flammes.

«A ce stade», il n'y a pas de victime à déplorer, a ajouté le gouverneur d'Istanbul, précisant que «le feu ne s'est pas propagé à l'intérieur du bâtiment, uniquement à l'extérieur».

Selon des témoins, patients et proches, interrogés par les

médias turcs, les flammes se sont propagées très rapidement à l'extérieur de l'édifice, une femme déclarant sur CNN-Türk que «le feu claquait contre les fenêtres, c'était effrayant».

Les rescapés ont fait état de scènes de chaos, les patients tentant de rejoindre les escaliers de secours en tâtonnant dans les couloirs envahis par la fumée.

Interrogé par CNN-Türk, le maire du district de Gaziosmanpasa, Hasan Tahsin Usta, a lui aussi affirmé qu'aucun mort n'était à déplorer dans l'immédiat, indiquant toutefois que plusieurs personnes avaient été transportées dans d'autres hôpitaux après avoir été incommodées par la fumée.

Plusieurs médias ont rapporté que des détonations avaient été provoquées par l'incendie, sans que leur origine soit immédiatement déterminée. Le président Recep Tayyip Erdogan a été informé de l'incident par le ministre de la Santé, a annoncé la présidence turque.

ESPAGNE

8 tonnes de haschich saisies en une seule journée en Andalousie

La police espagnole a annoncé jeudi avoir saisi plus de huit tonnes de haschich en une seule journée, lors de deux opérations menées en Andalousie dans l'extrême sud de l'Espagne, l'une des principales portes d'entrées de la drogue en Europe, du fait de sa proximité géographique avec le Maroc, grand producteur de haschich.

Environ 2,5 tonnes de drogue ont été saisies dans une maison dans la périphérie de la ville andalouse d'Algésiras, où des policiers en patrouille avaient été visés par «au moins six tirs» mercredi soir, selon le communiqué de la police.

Quatre personnes ont été arrêtées après deux heures de négociation à l'entrée de cette maison d'Algésiras, près du détroit de Gibraltar.

A l'intérieur, les agents ont trouvé deux pistolets et deux carabines chargés, ainsi que deux

gilets pare-balles. L'autre saisie, de six tonnes, s'est produite à La Línea de la Concepción, autre ville proche du détroit de Gibraltar, minée par le chômage et le trafic de drogue.

Cette ville voisine du territoire britannique de Gibraltar a été ces dernières années le théâtre d'affrontements parfois violents entre narcotrafiquants et forces de l'ordre.

Les trafiquants conservaient la drogue dans un grand sous-sol camouflé sous une douche. Une vidéo fournie par les forces de l'ordre montre un dispositif ingénieux permettant de soulever le bac de douche à l'aide d'une télécommande.

Un homme a été arrêté pendant l'opération, les autres sont parvenus à s'enfuir.

En 2017, près de 70% du haschich marocain saisi en Europe l'a été en Espagne, selon le ministère de l'Intérieur espagnol

POLOGNE

Démantèlement d'un réseau international spécialisé dans l'immigration illégale

Les services de police et les gardes-frontières polonais ont annoncé jeudi le démantèlement d'un réseau international spécialisé dans l'immigration illégale et l'arrestation de 10 passeurs, ont rapporté des médias.

Les personnes arrêtées lors de cette opération qui fait suite à des investigations menées par les services de sécurité polonais en collaboration avec leurs homologues en Autriche, en Allemagne, en République tchèque et en Slovaquie, faisaient transiter des immigrants clandestins dans des camions depuis la Turquie vers l'Allemagne moyen-

nant 8000 euros par personne, a ajouté la même source.

Les immigrés venant de Syrie, d'Irak et d'Iran étaient acheminés vers l'Allemagne en transitant par la Bulgarie, la Roumanie, la Pologne, la Hongrie et l'Autriche, selon la même source.

Lors de cette opération qui a débuté depuis plusieurs mois en coordination avec Europol, il a été procédé à l'arrestation de 170 migrants clandestins ainsi que des membres du réseau de nationalité bulgare, turque et polonaise.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ M. MOKHTAR HASBELLAOUI DEVANT LE PARLEMENT « Vers la réorganisation de la permanence afin de garantir au patient un service permanent »

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui a indiqué, jeudi à Alger, que son département s'attèle à la réorganisation de la permanence et à la mise en place d'un système de diagnostic à distance permettant une utilisation «plus rationnelle» des équipements tout en garantissant au patient un service permanent.

«Pour résoudre les problèmes posés, nous nous attelons à la mise en place d'un programme permettant une utilisation plus rationnelle des équipements et la garantie d'un service permanent au patient à travers une réorganisation de la permanence pour les médecins spécialistes en radiologie grâce à la mutualisation des sites de permanence et l'implication des médecins privés, outre la mise en place d'un système de diagnostic à distance, ce qui garantira un service permanent en cas d'absence de médecins spécialistes en radiologie», a indiqué M. Hasbellaoui en réponse à la question orale du député Krid Hadj Laroussi concernant la situation du secteur sanitaire à Tolga (Biskra) lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le ministre a affirmé, dans ce même sillage, que les études réalisées dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie visant à développer le secteur de la santé en Algérie «montrent que la réalisation de nouvelles structures n'est pas une priorité pour l'heure, mais qu'il faudrait plutôt focaliser sur la réorganisation des services sanitaires, y compris le processus du patient, ainsi que sur la formation d'un plus grand nombre de médecins en radiologie, en gynécologie-obstétrique et en anesthésiologie et réanimation.

Par ailleurs, M. Hasbellaoui a indiqué que l'hôpital de Tolga où le taux d'occupation «avoisine les 73%» nécessite grandement une réorganisation ses services pour accueillir un plus grand nombre de malades et faciliter leur prise en charge comme c'est le cas pour le service de gynécologie-obstétrique qui enregistre une forte affluence», ajoutant que Biskra fait partie des wilayas «ayant bénéficié du plus grand nombre de scanner



puisqu'elle dispose de 7 dans le secteur public au moment où la moyenne nationale est de 3,6 par wilaya».

Il a précisé que «les quatre établissements hospitaliers publics de Biskra sont dotés de scanners, en sus de trois autres scanners au niveau des établissements publics de santé de proximité de Sidi Okba et Zeribet El Oued», affirmant que ces équipements ne souffrent d'aucune panne.

Cependant le ministre a admis que «le patient ne peut, en dépit de la présence de ces équipements, bénéficier d'un service permanent en raison du manque de radiologues dans la wilaya qui compte quatre spécialistes répartis à travers les hôpitaux de Bannacer, Ben Saadane et Tolga, tandis que l'hôpital de Oued Djellal et les deux établissements de proximité de Sidi Okba et Zeribet el Oued ne compte aucun radiologue dans leurs effectifs».

Cette situation, a-t-il expliqué, nécessite de faire appel aux spécialistes

exerçant dans les autres établissements pour combler le déficit enregistré dans ce domaine.

Répondant à une autre question du député Nasreddine Aouina au sujet des projets du secteur dans la wilaya de Tiaret, M. Hasbellaoui a fait savoir que le taux d'avancement des travaux de réalisation et d'équipement de l'établissement public hospitalier de Sougueur était de l'ordre de 98%, faisant état du lancement de la procédure d'acquisition des équipements nécessaires pour cette structure.

Le ministre a relevé, dans le même sens, que la wilaya de Tiaret affichait des «indicateurs positifs» en matière de couverture sanitaire avec, a-t-il dit, une moyenne de «1,79 lit pour 1000 habitants contre une moyenne nationale de 1,75 lit pour 1000 habitants».

S'agissant du projet de réalisation d'un centre de dialyse à la commune de Ain Edhab, inscrit en 2014, le ministre de la Santé a affirmé que «vu l'importance du projet, nous oeuvrons à son dégel».

OUVERTURE DU 24^E CONGRÈS NATIONAL ET DU 22^E CONGRÈS MAGHRÉBIN DE MÉDECINE INTERNE Le poids «de plus en plus lourd» des maladies non transmissibles souligné

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a relevé jeudi à Alger, le poids «de plus en plus lourd» des maladies non transmissibles (MNT) sur le système de santé national, les considérant comme un problème de «santé publique» et d'ordre «socio-économique».

«En Algérie, la transition épidémiologique s'est traduite par un poids de plus en plus lourd des maladies non transmissibles (MNT) sur le système national de santé, en particulier les cancers, le diabète, les maladies cardiovasculaires et les maladies respiratoires chroniques», a déclaré M.

Hasbellaoui, à l'ouverture du 24^e Congrès national et du 22^e Congrès maghrébin de médecine interne, une double manifestation scientifique à laquelle prennent part des spécialistes nationaux, aux côtés de confrères issus du Maghreb, d'Europe et de Turquie.

Considérant les MNT comme un problème de «santé publique» et d'ordre «socio-économique», le ministre a assuré que l'Algérie a pris de «nombreuses mesures» pour les prendre en charge, citant la mise en place d'un Plan national stratégique intersectoriel de lutte intégrée contre les facteurs de risque de ces maladies (2015-2019).

L'Algérie s'est, par ailleurs, inscrite au Programme mondial de Lutte contre les facteurs de risque des MNT en adhérant, en juin 2002, à l'approche «intégrée de surveillance, de prévention et de prise en charge» de ces pathologies de l'OMS (approche STEPS).

En 2003, a-t-il poursuivi, elle a ratifié la Convention-Cadre de lutte anti-tabac de l'OMS puis mis en place, en 2012, un Fonds Cancer dédié au financement du Plan national Cancer (2015-2019) visant à réduire la mortalité et la morbidité par cette maladie.

Abordant l'intérêt des deux rencontres, M. Hasbellaoui a indiqué que la thématique globale qui y sera abordée est «d'une brûlante actualité», dans la mesure où il sera question de la relation entre l'obésité et les maladies chroniques, des médicaments novateurs issus de la biotechnologie, de la prise en charge de la transition enfant/adulte et enfin, des maladies systémiques.

A ce propos, le ministre a reconnu la «limitation» des ressources en matière d'encadrement médical spécialisé, plaidant pour la mise en place de «réseaux» de prise en charge adossés à des services de référence pour le diagnostic et la prise en charge des différentes pathologies.

«Cette idée est faisable d'autant qu'en Algérie, le maillage du pays en structures de premier recours disposant de médecins généralistes et en hôpitaux généraux où exercent des médecins internistes, offre l'opportunité de mettre en place ces réseaux», a-t-il relevé, notant que les Centres hospitaliers universitaires (CHU) du pays peuvent être des «pôles régionaux de référence».

Une idée, a-t-il explicité, qui est «fort séduisante dans l'optique de la future loi sanitaire prévoyant notamment la mise en place de circonscriptions sanitaires intégrant les ressources du public et du privé». Le nouveau texte juridique envisagé, en outre, «la possibilité de signer des concessions de service public avec les structures du secteur libéral», pour pallier le déficit en ressources humaines «qualifiées» dans le public, a-t-il ajouté.

M. Hasbellaoui a, enfin, abordé le volet des médicaments innovants issus de la biotechnologie, dont il relèvera «l'importance de mettre en place des mécanismes fédérant les approches et générateurs de consensus».

L'enjeu étant d'assurer «la meilleure thérapeutique possible, pour le plus grand nombre de patients» et ce, a-t-il averti, dans «des limites financières de la collectivité». Il a affirmé, à ce propos, que la future nouvelle loi sanitaire «renforcera» la politique mise en oeuvre dans ce sens, à travers la prise en charge des aspects liés à l'enregistrement, la fixation du prix, les mécanismes de remboursement ainsi que les consensus thérapeutiques.

APS

Le ministre annonce une nouvelle réunion avec le collectif des médecins résidents

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a annoncé, jeudi à Alger, avoir instruit son cabinet pour la tenue d'une nouvelle réunion avec le Collectif autonome des médecins résidents (CAMRA).

«J'ai instruit mon cabinet pour programmer une nouvelle réunion avec les représentants du CAMRA en vue d'apporter les éclaircissements nécessaires pour que nos jeunes médecins résidents reprennent le travail», a déclaré M. Hasbellaoui en marge 24^e congrès national de la Société algérienne de la médecine interne.

Il a rappelé qu'à la suite de la dernière réunion, les médecins résidents avaient tenu des assemblées générales qui ont abouti

à d'autres conclusions», estimant que «certains points soulevés restaient ambigus».

Le ministre a ajouté, dans le même cadre, que son département veillait sur «la nécessité d'assurer la continuité des soins des malades».

Il est à rappeler que M. Hasbellaoui avait donné, dimanche, son accord pour la «réouverture» du dossier du statut du résident, en vue d'«apporter toutes les corrections nécessaires aux insuffisances et incohérences contenues dans le statut actuel». Le principe de réaménagement de la durée du service civil a été aussi retenu, selon le compte rendu sanctionnant sa réunion avec les représentants du CAMRA.

ALGER

Les résidents médecins dentaires décident d'arrêter la grève

Les médecins résidents dentaires exerçant dans la wilaya d'Alger ont décidé d'arrêter la grève qu'ils ont observée depuis plusieurs semaines à la suite des assemblées générales tenues jeudi, a-t-on appris auprès du collectif des médecins résidents.

La décision de suspendre la grève a été prise à la faveur des garanties données respectivement par le ministère de la Santé et celui de l'Enseignement



supérieur, a déclaré à l'APS Khaddidja Messaadi, mem-

bre du collectif des médecins résidents. Elle a, tou-

tefois, souligné que les médecins résidents dentaires de la wilaya d'Oran ont décidé, quant à eux, de «poursuivre la grève» pour exiger des «éclaircissements sur certains points» qui restent en suspens, alors qu'au niveau des wilayas de Constantine et Annaba, des assemblées générales seront organisées au cours de la semaine prochaine pour décider de la reprise ou non de la grève, a-t-elle précisé.

CYSTITE : 4 REMÈDES DE GRAND-MÈRE POUR SOULAGER LES SYMPTÔMES

La cystite est une inflammation de la vessie causée généralement par une infection. S'il est indispensable de consulter son médecin pour éviter des complications, quelques remèdes naturels peuvent nous aider à patienter en atténuant les symptômes.

Reconnaître une cystite

La cystite est une pathologie qui concerne particulièrement les femmes pour des raisons anatomiques. En effet, leur urètre est court donc les germes présents dans la région anale peuvent plus facilement remonter dans la vessie. Dans la majorité des cas, la cystite résulte d'une infection à la bactérie *Escherichia coli* présente naturellement dans les intestins.

La cystite peut se manifester de plusieurs façons :

- brûlures mictionnelles, c'est-à-dire douleurs lorsqu'on urine
- besoin impérieux d'aller uriner
- douleurs dans le bassin
- parfois, présence de sang ou de pus dans l'urine

Il est important de consulter rapidement un médecin si vous ressentez l'un de ces symptômes car, mal soignée, la cystite peut évoluer vers une pyélonéphrite, beaucoup plus grave et qui nécessite une prise en charge immédiate. Cependant, si vous ne pouvez pas consulter votre médecin sous 48h, il existe quelques remèdes naturels pour atténuer les symptômes douloureux et éviter la surinfection.



Boire beaucoup d'eau

Il est très important de boire au moins 1,5 litre d'eau par jour quand on souffre

d'une cystite. Cela permet de diluer les germes au niveau de la vessie et faciliter leur évacuation du tractus urinaire.

Comme on boit plus, on a davantage envie d'uriner et il ne faut surtout pas se retenir quand on souffre d'une cystite.

Boire une infusion de thym

Le thym est un puissant antibactérien et un antiréflux. Il est donc indiqué de boire une infusion de thym toutes les 4 heures environ.

Se faire un jus médicamenteux

Pour atténuer la douleur, on prépare un mélange dans un verre d'eau avec 1 cuillère à café de bicarbonate, 1 cuillère à café de jus de citron et 2 cachets d'aspirine.

Préparer un cataplasme

Faire cuire des poireaux dans de l'eau bouillante salée, puis les faire légèrement revenir à la poêle dans de l'huile d'olive. Une fois refroidis, on les applique sur le bas-ventre et on protège d'un linge. On se couvre afin d'être bien au chaud.

Boire une tisane

Boire 3 tasses de tisane d'artichaut par jour ou 4 tasses de thé vert nature car ils ont des vertus diurétiques.

CYSTITE : LES RÈGLES POUR L'ÉVITER

Une envie pressante, des brûlures et des douleurs dans le bas-ventre quand vous urinez. N'attendez pas ces signes pour prendre soin de votre vessie. Vous éviterez bon nombre de cystites.

Le plus important

Buvez beaucoup et souvent (1,5 litre d'eau par jour) et videz régulièrement votre vessie. Ainsi vous éliminerez au fur et à mesure les germes présents dans la vessie. Il est néces-

saire de la vider régulièrement. Au moins 3 à 4 fois par jour.

Bon à savoir : ne vous forcez pas, mais ne vous retenez pas non plus. Allez simplement aux toilettes quand l'envie s'en fait sentir.

Évitez les excès :

- le café,

- les sodas.

Ils acidifient le pH de vos urines et augmentent le risque d'inflammation.

- Évitez les pantalons trop serrés : ils favori-

sent la transpiration et la multiplication des microbes.

- Préférez des sous-vêtements en coton.

- Lutte contre la constipation : elle est source de prolifération bactérienne. Les matières stagnent dans le rectum ce qui favorise le développement des microbes qui peuvent ensuite voyager dans les voies urinaires. Consommez donc des aliments riches en fibres (légumes et fruits secs, céréales complètes...).

Vous êtes enceinte

Les femmes enceintes sont particulièrement vulnérables. La compression de l'appareil urinaire associée aux modifications hormonales de la grossesse entraîne une stagnation de l'urine.

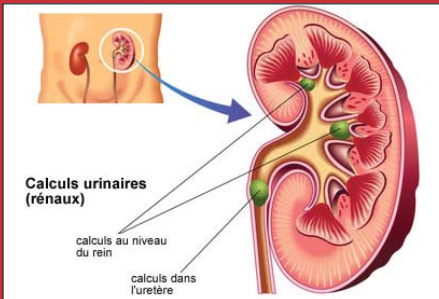
Inquiètes ou sujettes aux cystites, procurez-vous des bandelettes urinaires pour surveiller votre urine (environ 15c les 25 en pharmacie).

CALCULS RÉNAUX : SURVEILLEZ VOTRE TAUX DE ZINC !

Selon une récente étude américaine, les calculs rénaux pourraient se former suite à une concentration trop importante de zinc dans l'organisme. Un sel minéral à surveiller de près. Les calculs rénaux, ce sont des cristaux durs qui se forment dans les reins et qui provoquent généralement de vives douleurs lorsqu'ils ne sont pas évacués par les voies naturelles. De taille variable, ces « pierres aux reins » peuvent mesurer de quelques millimètres à quelques centimètres (l) de diamètre, et commencent surtout les hommes, autour de la quarantaine. Les calculs se forment à cause de la cristallisation des sels minéraux et des acides, présents en trop grande quantité dans les urines. Or, selon une nouvelle étude de l'Université de Californie (États-Unis), pour s'en prémunir, il y aurait un sel minéral à surveiller plus que les autres : le zinc.

Calcification

Selon ces travaux (publiés dans la revue scientifique *Plus One*) un taux trop élevé de zinc dans l'organisme pourrait déclencher la cristallisation d'autres éléments chimiques - comme le calcium - et, donc, conduire à la formation de calculs. Les chercheurs rappellent d'ailleurs que 80 % des calculs rénaux se constituent à base de calcium. Vous souffrez de troubles rénaux ou urinaires ? Quelqu'un de votre famille a déjà souffert de calculs rénaux ? Peut-être est-il temps d'opérer quelques changements dans votre assiette. Ainsi, on dit (vraiment !) bye-bye aux huîtres, avec leurs 20 mg de zinc pour 100 g. On laisse aussi tomber le foie de veau (5 mg / 100 g) et les lentilles (5 mg / 100 g). Et on y va molo sur le pain complet et les jaunes d'œufs.



APPRENTISSAGE DE LA LECTURE : L'EFFICACITÉ DE LA MÉTHODE SYLLABIQUE DÉMONTREE



D'après une récente étude de l'université de Stanford, la méthode de lecture dite « syllabique » serait plus efficace que la méthode dite « globale ». Des résultats qui s'appuient sur l'imagerie médicale.

Souvenez-vous : de quelle manière vous a-t-on appris à lire, à l'école primaire ? Si votre instituteur vous a fait apprendre par cœur des listes de mots (à restituer ensuite sous la forme de dictées), vous avez été éduqué grâce à la méthode dite « globale ».

À l'inverse, si vous avez abordé étudié chaque syllabe (« ba », « bo », « bi », « bu », et ainsi de suite...) avant de les utiliser pour composer des mots, vous avez probablement eu droit à la méthode « syllabique ». Aujourd'hui, c'est cette dernière qui privilégie dans les écoles. Ainsi, en 2006, 85 % des enseignants français déclaraient l'utiliser.

Et c'est une bonne nouvelle ! Car selon une nouvelle étude de la Stanford University (États-Unis), la méthode syllabique serait plus efficace que la méthode globale, et de loin. Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs se sont amusés à créer un nouveau langage (1), puis l'ont enseigné à deux groupes d'enfants volontaires. Le premier avait droit à la méthode syllabique, le second, à la méthode globale. En même temps, à l'aide d'un électroencéphalogramme (ou EEG), ils ont observé les connexions cérébrales qui s'opéraient dans les cerveaux concernés.

Un apprentissage plus rapide et moins pénible pour l'enfant

Verdict : chez les enfants, la méthode syllabique fait surtout travailler la partie gauche du cerveau, et notamment les aires consacrées au langage et au visuel. La méthode globale, elle, n'éveille que certaines zones de l'hémisphère droit, peu nombreuses. « Les connexions cérébrales sont plus importantes et plus intenses chez les enfants ayant appris à lire avec la méthode syllabique, explique le Pr Bruce McCandliss, principal auteur de l'étude. L'apprentissage est donc plus rapide, moins pénible et plus efficace. » Une bonne raison supplémentaire pour surveiller de près les de-

L'ALIMENTATION MINCEUR POUR L'ÉTÉ

Cette manière d'équilibrer les repas tout au long de la journée va permettre de créer un choc métabolique pour remettre votre organisme dans le bon chemin.

La clef c'est de respecter les types d'aliments tout en mangeant à sa faim, explique Lucile Woodward. C'est pourquoi je n'indique pas de quantité. Je conseille aussi de manger en « pleine conscience » en prenant son temps en restant attentif à ses sensations. Pour bien commencer cette semaine, dès le matin attendez 15 à 20 minutes entre le lever et le petit déjeuner. Pourquoi ? Pour être au contact de ses réelles sensations de faim. On mange parce qu'il faut manger, et on peut facilement ingurgiter machinalement 3 ou 4 tartines même si, la veille au soir, on a mangé énormément et qu'en réalité, on n'a pas si faim que ça.

Petit déjeuner

Il doit permettre de tenir toute la matinée, sans risque de fringale à 11 h. Encore une fois on écoute sa faim (si on a attendu 15 minutes) pour voir les quantités nécessaires. Un matin, on aura peut-être besoin de 4 petits morceaux de pain et le lendemain, un seul suffira.

Le conseil de Lucile : Attention à ne pas abuser des fruits qui contiennent du sucre : préférer l'équivalent d'un fruit, frais ou sous forme de jus ou de compote, pas plus.

Déjeuner

D'une manière générale, le déjeuner sera composé d'une viande ou d'un poisson 3 ou 4 fois dans la semaine, et de légumineuses les autres jours. Manger tranquillement, en mâchant bien, en pleine conscience. Écouter ses sensations et dès qu'on a plus faim, même si c'est bon et qu'il en reste... on stoppe. Il en restera pour le lendemain !

Le conseil de Lucile : Le mieux, c'est de se passer totalement de dessert (si, si, on y arrive très bien !). Mais c'est trop dur, opter alors pour un fruit frais ou un carré (un seul !) de chocolat noir à 70 % de cacao minimum.



Goûter

A ne pas négliger ! Si on a faim entre 16 h et 18 h, on s'offre un vrai en-cas, plutôt que d'attendre jusqu'à 19 h et de grignoter tout en préparant le dîner. Par exemple :

- 1 fruit frais de saison et 1 yaourt nature.
- 2 poignées de noix variées plus 1 fruit frais de saison et 1 carré de chocolat noir.
- 2 tranches de pain complet (du boulanger) tartinées de purée d'amandes.
- Un peu de fromage de brebis sur du pain complet.

Dîner

Simple à composer : des crudités assaisonnées, des légumes cuits (ceux qu'on aime) accompagnés d'un petit pot de féculents ou de légumineuses. Et pour finir 1 yaourt (au lait de brebis si possible) ou un fruit frais ou un petit morceau de fromage.

Le conseil de Lucile : Le fromage peut être intégré dans le plat du dîner. Comme par exemple des pâtes à la sauce tomate maison parsemées de gruyère râpé. Ou du riz aux brocolis dans lequel vous ajoutez des morceaux de feta.

MON ADO EST TROP RONDE, JE FAIS QUOI ?

Souvent maladroits et inquiets, les parents n'ont pas toujours la bonne attitude à l'heure d'aider leur adolescent en surpoids. Les réflexes à adopter pour lui venir en aide sans la braquer ni dramatiser.

La plus grosse erreur que l'on puisse commettre, c'est imposer un régime à son enfant », alerte le Dr Arnaud Cocaul, médecin nutritionniste. Elle se sentira fautive, anormale et le risque de provoquer un trouble alimentaire est fort. « À la maison, mieux vaut donc adopter une cuisine saine et équilibrée sans jamais prononcer le mot « régime ». Attention cependant à ne pas négliger ses besoins énergétiques. En période de croissance, ils sont largement supérieurs à celui d'un adulte et avoisinent les 2400 calories par jour pour une fille et 3000 calories pour un garçon, contre 1800 à 2000 pour une femme adulte.

Des menus rassasiants mais légers

Alors comment composer des repas équilibrés pour que notre ado soit rassasié ? En intégrant notamment des protéines à tous les repas, ses besoins étant accrus. Veiller également à ce que son alimentation soit riche en



fer (premières menstruations, augmentation du volume sanguin et de la masse musculaire...) et en calcium puisqu'elle est en période de croissance osseuse importante. « Légumes et fruits sont aussi indispensables et apportent des vitamines essentielles mais si l'habitude familiale n'a pas été instaurée dès le plus jeune

âge, c'est parfois difficile. » Astuce, on n'hésite pas à allier légumes et féculents dans un même plat pour être plus convaincant. Quid du petit déjeuner et du goûter ?

Indispensable, le premier doit être très complet avec laitage, produit céréalier (en évitant les paquets de céréales très sucrés), fruit et éventuellement jambon ou œuf. Le deuxième n'est pas à diaboliser et peut éviter des grignotages compulsifs. On proscrire les gâteaux et on privilégie l'association produit laitier / fruit frais ou compote et une barre de chocolat noir.

De bons réflexes à l'extérieur

Quand l'ado multiplie repas sur le pouce, au self du lycée et au fast-food, c'est plus compliqué. « Diaboliser voire interdire ces tentations à son ado est

impensable », explique notre expert. On lui apprend alors à « imiter la case » en remplaçant par exemple le soda et la glace par une eau minérale et un fruit. Mais également, et comme la sensation de faim de l'ado peut être très variable d'un repas à l'autre, en rectifiant le tir le soir même avec une soupe, des crudités et un laitage.

LIBYE

La population consultée pour préparer un dialogue national

Des consultations publiques ont démarré jeudi en Libye sous l'égide de la mission d'appui des Nations unies (Manul), dans le cadre de la préparation d'une conférence de dialogue national appelée à mettre fin aux divisions qui minent le pays. Cette conférence devrait précéder la tenue d'élections cette année, selon le plan d'action présenté en septembre 2017 par le chef de la Manul, Ghassan Salamé. Deux premières réunions avec des représentants de la population ont eu lieu jeudi à Zouara (ouest), près de la frontière tunisienne, et à Benghazi dans l'est libyen.

Ces rencontres sont organisées par le Centre pour le dialogue humanitaire (HD), une ONG basée à Genève qui se consacre à la médiation dans les conflits armés.

D'autres réunions sont prévues entre avril et juillet dans 19 autres villes du pays ainsi qu'à l'étranger pour les Libyens résidant à l'étranger, a précisé HD.

Selon l'organisation, le but est de donner la parole aux représentants de la société civile et aux responsables locaux pour «aboutir à une vision qui rapproche les Libyens d'une solution viable».

Ce processus «vise à instaurer une plateforme (...) pour permettre aux Libyens de s'exprimer et de définir les grandes orientations de leur pays pour les décennies à venir», selon les organisateurs. «Ce n'est en aucun cas une tentative de supplanter les autres processus de transition comme les élections ou la nouvelle constitution (...) mais au contraire, de les renforcer», précise HD.

Un projet de constitution doit être en effet soumis à référendum et une loi électorale doit être rédigée et adoptée avant d'éventuelles élections dont les dates sont toujours incertaines.

MALI

2 Casques bleus tués et 10 blessés dans une attaque



Deux Casques bleus de l'ONU au Mali ont été tués et dix autres blessés jeudi soir dans une attaque contre leur camp à Aguelhok (nord-est), a annoncé la Mission de l'ONU au Mali (Minusma) dans un communiqué.

«A 18H45 (locales et GMT), les soldats de la paix ont essuyé des tirs de mortier, dont plusieurs ont atteint leur camp», a indiqué la Minusma, ajoutant que «selon un premier bilan, deux Casques bleus ont été tués et 10 autres blessés, dont certains grièvement».

«La Minusma a immédiatement organisé les évacuations médicales nécessaires et renforcé la sécurisation du camp», selon le texte, sans indication sur la nationalité des Casques bleus touchés. La Mission de l'ONU «rappelle que les attaques visant les forces de maintien de la paix des Nations unies peuvent constituer des crimes de guerre en vertu du droit international et que leurs auteurs doivent être appréhendés et poursuivis». Elle réaffirme sa détermination «à appuyer les efforts pour rétablir une paix et une sécurité durables au Mali». Selon une source militaire africaine au sein de la Minusma à Aguelhok, les tirs sont venus d'une zone à l'est du camp où avait été détecté plus tôt dans la journée un «attroupement» suspect. Déployée depuis juillet 2013, la Minusma, compte environ 12.500 militaires et policiers.

RAPPORT DU SG DE L'ONU SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

Le Front Polisario fermement attaché au processus de paix et aux efforts de l'ONU

Le Front Polisario a pris note avec satisfaction le rapport du Secrétaire général de l'ONU soumis au Conseil de sécurité fin mars sur le Sahara occidental, tout en réaffirmant son attachement au processus de paix et son soutien aux efforts onusiens, dans le but de parvenir à une solution pacifique garantissant l'autodétermination du peuple sahraoui.

Le Front Polisario a exprimé, dans un communiqué repris vendredi par l'agence de presse sahraouie (SPS), son «ferme attachement au processus de paix et son soutien sans réserve aux efforts des Nations unies et de l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, dans le but de parvenir à une solution pacifique garantissant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental».

Il a souligné également que «le rapport réfute clairement tous les mensonges et les allégations infondées du Maroc, concernant une prétendue violation du cessez-le-feu par le Front Polisario».

La réaction du Front Polisario intervient au lendemain du démenti formel apporté par l'ONU aux accusations du Maroc concernant la prétendue présence d'éléments armés sahraouis dans la zone démilitarisée d'El-Guegarat, sous surveillance des Nations unies.

«Nos collègues de la Minurso n'ont observé aucun mouvement d'éléments militaires dans le territoire Nord-est.

La Minurso continue de suivre la situation de près», avait déclaré, Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU, lors de son point de presse quotidien.

S'agissant du respect des droits de l'Homme, souligne le Front Polisario, «le rapport fournit de bonnes indications de violations du Maroc des droits de l'Homme des Sahraouis dans les territoires occupés, y compris le procès de Gdeim Izik», notant que «le rapport reconnaît que les violations des droits de l'Homme sont liées à la non-application du droit à l'autodétermination».

Dans le même contexte, le rapport souligne «la nécessité d'un mécanisme important, indépendant et impartial chargé de surveiller la situation des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé, a expliqué le Front Polisario, indiquant que le rapport «souligne également le res-



pect et la promotion des droits de l'Homme par le Polisario dans les camps de réfugiés sahraouis».

Concernant les difficultés qui entravent l'efficacité de la Mission de l'ONU pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso), le Polisario a précisé que, «pour la première fois, le rapport reconnaît que le fonctionnement de la Minurso dépend de sa capacité à accomplir toutes les tâches des opérations de maintien de la paix, dont le Front Polisario a demandé à plusieurs fois». Le rapport met également en évidence, souligne le Front Polisario, toutes les actions marocaines représentant un défi pour la mission, comme les obstacles imposés par le Maroc d'entraver le travail de la Minurso comme «l'immatriculation des véhicules des Nations unies avec plaques marocaines, et l'impression de timbres marocains aux passeports du personnel de l'ONU, entre autres».

Concernant la situation à El-Guegarat, le Polisario a réaffirmé dans son communiqué qu'il n'avait pas de présence militaire dans la zone tampon, comme le secrétaire général lui-même l'a reconnu dans son rapport et soutient la proposition de l'ONU d'envoyer une mission technique pour examiner la situation.

En ce qui concerne les ressources naturelles sahraouies, le Polisario «regrette que le rapport indique que la question des investissements dans le Sahara occidental et ses eaux adjacentes est un sujet de discorde entre le Polisario et le Maroc».

Ce qui, selon le communiqué, «manque de précision, puisque le droit international est clair» en ce qui concerne les ressources des territoires non autonomes, ainsi que la décision de la Cour européenne de justice (CJUE) qui a jugé que l'accord de pêche entre l'UE et le Maroc ne s'applique pas au Sahara occidental et aux eaux y adjacentes.

En effet, la CJUE a établi, à travers ces arrêts (les 21 décembre 2016 et 27 février 2018), que toute exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui, représenté légalement par le Front Polisario, constitue une violation de son droit à l'autodétermination, un droit imprescriptible pour le peuple d'un territoire non autonome.

Le Polisario a appelé par la même occasion le Maroc à «abandonner son intransigeance, à coopérer pleinement avec le plan de règlement et à renoncer à toute action susceptible de déstabiliser la région».

L'Algérie satisfaite de la volonté du SG de l'ONU de relancer et de faciliter le processus de négociation entre le Maroc et le Polisario

L'Algérie a pris acte avec «satisfaction» de la volonté du Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, réitérée dans son rapport au Conseil de sécurité, de relancer le processus de négociation et de faciliter des négociations directes, de «bonne foi et sans conditions préalables», entre les parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario, en vue de parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable, qui pourvoie à l'autodétermination du peuple sahraoui.

«L'Algérie prend acte avec satisfaction de la volonté du Secrétaire général des Nations unies réitérée dans son rapport au Conseil de Sécurité, qui



vient d'être rendu public, de relancer le processus de négociation et de faciliter des négociations directes, de bonne foi et sans conditions préalables, entre les parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, en vue de

parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable au conflit du Sahara Occidental, qui pourvoie à l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental», a indiqué dans une déclaration à l'APS, le porte parole du

ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif.

«Elle (L'Algérie) prend également acte avec préoccupation des graves violations des droits de l'Homme, y compris le recours à la torture perpétrées contre des Sahraouis dans le Sahara occidental occupé, ainsi que de la persistance des restrictions imposées aux visiteurs étrangers y compris les journalistes et les défenseurs des droits de l'Homme dans l'accès au territoire du Sahara occidental, dont a fait état le Secrétaire général des Nations Unies dans le même rapport», a soutenu le porte-parole.

APS

AFFAIRE SKRIPAL

La Russie dément à l'ONU toute implication

La Russie a démenti à nouveau en bloc jeudi devant le Conseil de sécurité de l'ONU toute implication dans la tentative d'empoisonnement d'un ancien espion russe et de sa fille en Angleterre, réclamant des réponses à une série de questions.

Lors d'une réunion demandée par Moscou, l'ambassadeur russe à l'ONU, Vassily Nebenzia, a souligné que «la Russie n'avait aucun lien avec l'empoisonnement des Skripal».

Moscou «a intérêt à la vérité plus que quiconque», a-t-il ajouté.

La Russie est accusée par le Royaume-Uni, soutenu par plusieurs pays occidentaux, d'avoir tenté d'empoisonner le 4 mars à Salisbury, dans le sud-ouest de l'Angleterre, avec un agent neurotoxique innervant l'ex-espion Sergueï Skripal et sa fille Ioulia.

«Il s'agit de discréditer la Russie», a asséné l'ambassadeur russe, en dénonçant une «campagne ordonnée, préparée à l'avance» contre son pays.

«On accuse sans preuve», a-t-il insisté, en égrenant une série de questions: «Où ont été emmenés les Skripal après leur empoisonnement?» «Où ont été prélevés les échantillons du produit innervant?» «Pourquoi la Russie n'a pas eu droit à un accès consulaire aux victimes?» «Comment a-t-on pu trouver un antidote aussi vite?» «Que sont devenus les chats des Skripal qui vivaient dans leur maison?» «Nous sommes dans le théâtre de l'absurde», a aussi déclaré Vassily Nebenzia en réclamant «des réponses claires à des questions



fondées» selon lui. Dans sa réponse, l'ambassadrice britannique Karen Pierce a indiqué que la demande d'une visite consulaire avait été transmise aux victimes.

La diplomate a assuré que son pays avait suivi toutes les procédures légales et internationales dans cette affaire.

L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, basée à La Haye (OIAC), «mène une enquête indépendante sur des échantillons prélevés à Salisbury et son rapport n'est pas encore prêt», avait affirmé avant la réunion Karen Pierce. Selon des sources diplomatiques, des résultats pourraient être communiqués la semaine prochaine. «Le plus

important maintenant est de laisser l'OIAC tirer les conclusions de cette affaire, «en gardant le Conseil de sécurité informé», a-t-elle estimé.

L'affaire Skripal a provoqué une vaste crise diplomatique entre la Russie et les Occidentaux, avec des expulsions massives de diplomates de part et d'autre.

Sergueï Skripal est un ancien colonel du service de renseignement de l'armée russe qui avait été condamné en 2006 pour «haute trahison», accusé d'avoir vendu des informations aux Britanniques.

Il avait bénéficié en 2010 d'un échange d'espions organisé entre Moscou, Londres et Washington, et s'était installé en Angleterre.

PALESTINE

Mort d'un Palestinien blessé il y a une semaine par des tirs de l'armée de l'occupation israélienne



Un Palestinien touché par des tirs israéliens la semaine dernière lors d'une manifestation a succombé à ses blessures, a annoncé hier le ministère de la Santé à Gaza. Avec ce décès, le bilan des Palestiniens tués par l'armée de l'occupation israélienne lors de la journée du 30 mars, la plus sanglante depuis l'agression de 2014, passe à 19. Cette annonce intervient au début d'une nouvelle journée de mobilisation.

Thaër Rabiha, 30 ans, avait été grièvement blessé par l'armée de l'occupation israélienne à Jabaliya, au nord de la bande de Gaza, selon le ministère de la Santé dans ce territoire. Vendredi dernier, des dizaines de milliers de Palestiniens avaient protesté, pour la plupart de manière pacifique, le long de la barrière séparant la bande de Gaza d'Israël pour demander le droit au retour des réfugiés palestiniens chassés ou ayant fui leur terre lors de la création d'Israël en 1948.

ÉTATS-UNIS - SYRIE

La mission américaine en Syrie «n'a pas changé»



La mission militaire américaine en Syrie «n'a pas changé» et les troupes vont rester sur place pour le moment, a affirmé le Pentagone jeudi, quelques jours après que le président Donald Trump a déclaré qu'il voulait retirer les quelque 2.000 soldats américains déployés dans le pays. «Notre position en Syrie a été de vaincre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI), a déclaré la porte-parole du Pentagone Dana White. «Cette mission n'a pas changé», a-t-elle ajouté. La Maison Blanche a indiqué mercredi que la mission militaire visant à éradiquer l'EI en Syrie touchait à sa fin, sans donner toutefois d'indication sur un éventuel calendrier de retrait des troupes américaines. Le lieutenant-général Kenneth McKenzie, un autre porte-parole du Pentagone, a également assuré jeudi que la stratégie militaire en Syrie restait inchangée. «Nous avons toujours pensé que lorsque nous atteindrions notre objectif contre l'EI, nous ajusterions le niveau de notre présence sur place, donc en ce sens, rien n'a vraiment changé», a-t-il assuré.

Les Etats-Unis mènent la coalition internationale contre l'EI en Syrie et en Irak depuis 2014, mais les avancées ne sont plus au rendez-vous depuis quelques semaines alors que les combattants kurdes ont cessé de lutter contre les terroristes pour s'en prendre aux troupes turques dans la région d'Afrine.

M. McKenzie n'a pas souhaité répondre à la question de savoir pourquoi les Kurdes voudraient continuer à se battre aux côtés des Etats-Unis, alors que Donald Trump a dit sa volonté de quitter la Syrie.

APS

MEXIQUE - ÉTATS-UNIS

Le Mexique rejette les «attitudes menaçantes» et «le manque de respect» des Etats-Unis

Le président mexicain Enrique Peña Nieto a rejeté jeudi les «attitudes menaçantes» et «le manque de respect» de son homologue américain Donald Trump, sur fond de tensions croissantes à la frontière entre les deux pays sur la question des migrants.

La relation entre le Mexique et les Etats-Unis «est intense et dynamique et présente naturellement des défis».

Mais ces défis ne peuvent en aucun cas justifier des attitudes menaçantes ou un manque de respect entre nos deux pays», a déclaré le président mexicain dans un communiqué. Enrique Peña Nieto envoie ensuite une pique à Donald Trump: «si vos récentes déclarations puisent leur origine dans une

certaine frustration liée aux affaires de politique intérieure, de vos lois ou de votre Congrès, adressez-vous à eux, et non aux Mexicains». «Nous sommes prêts à négocier, oui, mais toujours sur la base d'un respect mutuel», rappelle le dirigeant mexicain. «Il y a quelque chose qui nous unit, tous les Mexicains: c'est la certitude que rien, ni personne n'est au-dessus de la dignité du Mexique». Ces déclarations interviennent après plusieurs jours de tensions autour de la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis. Une caravane de plus de 1.000 migrants d'Amérique centrale qui traversait le Mexique en direction des Etats-Unis afin d'y entrer clandestinement a suscité la colère de Donald Trump, avant de

finalement renoncer mercredi à son projet, se disant dépassée par le succès de cette initiative. C'est un reportage sur ce sujet qui a poussé le président Trump à monter en première ligne à ce sujet, salses de tweets à l'appui, exigeant des autorités mexicaines qu'elles stoppent cette caravane. Donald Trump, qui a mis la renégociation du traité de libre-échange nord-américain (Aléna) dans la balance, fait aussi monter la pression sur le Congrès américain pour qu'il affaiblisse les droits des réfugiés et des migrants.

Le républicain se plaint de la pratique consistant à relâcher les clandestins interpellés, le temps d'attendre leur comparution devant un tribunal, ce qui peut prendre des mois

voire des années. Mercredi, il a ordonné l'envoi de la Garde nationale à la frontière avec le Mexique pour contenir l'immigration clandestine et accroître la pression sur son voisin du Sud. Donald Trump a promis jeudi d'envoyer «entre 2.000 et 4.000» hommes à la frontière. Le président --qui donnait pour la première fois une indication sur la taille du contingent-- a indiqué qu'il les «maintiendrait probablement» sur place, «ou au moins une grande partie», jusqu'à ce que le mur le long de la frontière, qu'il appelle de ses vœux, soit construit.

L'administration Trump a assuré qu'elle avait prévenu le Mexique du déploiement à venir de la Garde nationale.

BRÉSIL

Un juge brésilien ordonne l'incarcération de Lula

Le juge brésilien Sergio Moro a émis jeudi un mandat de dépôt contre l'ex-président Luiz Inácio Lula da Silva, qui aura 24 heures pour se présenter aux autorités afin de purger une peine de 12 ans et un mois de prison pour corruption. «Au vu de la fonction qu'il a occupée, il aura la possibilité de se présenter volontairement à la police fédérale de Curitiba (Sud) jusqu'à 17h00 (locales) le 6 avril», a indiqué le juge Moro dans le mandat. Le magistrat n'a

autorisé «l'usage de menottes sous aucun prétexte» lors de l'arrestation.

Juge emblématique de la lutte anticorruption au Brésil, Sergio Moro avait condamné Lula en première instance en juillet, un jugement confirmé en appel à la mi-janvier. Dans la nuit de mercredi à jeudi, la Cour suprême du Brésil avait rejeté une demande d'habeas corpus qui aurait permis à l'ex-président (2003-2010) de rester en liberté jusqu'à l'épuisement de tous les recours.

Lula, 72 ans, a été condamné pour avoir reçu un luxueux appartement en bord de mer de la part d'une entreprise de bâtiment en échange de faveurs dans l'obtention de marchés publics. L'icône de la gauche, qui est également sous le coup de six autres procédures judiciaires, nie farouchement, invoquant l'absence de preuves et dénonçant un complot visant à l'empêcher de se présenter à la présidentielle d'octobre, pour laquelle il était donné favori.

DÉTOURNEMENT DES DONNÉES D'UTILISATEURS FACEBOOK: Quelque «2,7 millions d'Européens» concernés

Les données personnelles de quelque 2,7 millions d'Européens, utilisateurs du réseau social américain Facebook, auraient été touchées par le scandale de l'affaire Cambridge Analytica, a indiqué vendredi la Commission européenne.

«Facebook confirme que les données personnelles de, peut-être, jusqu'à 2,7 millions d'Européens ou de personnes résidant dans l'UE, pourraient avoir été transmises de manière illégale à Cambridge Analytica», a déclaré un porte-parole de l'exécutif européen, Christian Wigand, lors du point de presse quotidien.

Prié par la Commission européenne d'apporter des réponses aux questions soulevées par l'affaire Cambridge Analytica, Facebook a répondu jeudi soir à la Commission qui cherchait notamment à savoir si les données personnelles d'Européens ont été touchées. L'exécutif européen a exigé également du réseau social américain de l'informer sur les mesures envisagées pour éviter qu'une telle affaire ne se reproduise. «Je vous écris pour mieux comprendre comment les données d'utilisateurs de Facebook, y compris potentiellement celles de citoyens de l'UE, sont tombées dans les mains de tierces parties à leur insu et sans leur consentement», avait indiqué la commissaire européenne en charge de la Justice Vera Jourova dans sa lettre adressée à la numéro deux de Facebook, Sheryl Sandberg.

Dans sa réponse, Facebook a expliqué «les mesures prises» depuis l'éclatement de l'affaire, a soutenu le porte-parole de la Commission européenne qui a estimé, néanmoins, que «d'autres discussions seront nécessaires pour expliquer comment Facebook compte s'y prendre pour introduire les changements et intégrer les règles



européennes sur la protection des données».

«Un entretien téléphonique est prévu la semaine prochaine» entre la Commissaire Jourova et la numéro deux de Facebook, Sheryl Sandberg. En attendant, le porte-parole de l'exécutif européen a affirmé que la Commission «étudiera la réponse apportée par Facebook».

Les récentes révélations sur l'utilisation des données d'utilisateurs de Facebook a poussé les dirigeants des 28 pays de l'UE à se saisir du dossier lors d'un sommet tenu les 22 et 23 mars dernier à Bruxelles. «Les réseaux sociaux et les plateformes numériques doivent garantir des pratiques transparentes et une protection totale de

la vie privée et des données personnelles des citoyens», ont-ils insisté dans les conclusions du sommet.

Le président du Parlement européen, Antonio Tajani, a de son côté invité Mark Zuckerberg à venir s'expliquer devant les eurodéputés. Le scandale a éclaté mi-mars quand un ancien employé de Cambridge Analytica, a révélé que les données de 50 millions d'abonnés du réseau social avaient été détournées pour les exploiter dans le cadre de la campagne présidentielle américaine de 2016 et lors de celle pour le référendum sur le Brexit. Le chiffre est passé à 87 millions, selon une nouvelle estimation de Facebook.

INTERNET Le PDG de Facebook s'expliquera au Congrès le 11 avril sur le scandale des données personnelles

Le PDG de Facebook, Mark Zuckerberg, a accepté de témoigner sur «le scandale de l'exploitation des données personnelles» de ses utilisateurs par la société Cambridge Analytica lors d'une audition à la Chambre des représentants américaine le 11 avril, ont annoncé des élus mercredi.

L'audition aura lieu le 11 avril à 10h00 (14h00 GMT) devant la commission du Commerce et de l'Energie de la Chambre, ont confirmé son président républicain, Greg Walden, et son membre démocrate Frank Pallone, qui espèrent que l'audition «permettra aux Américains de mieux comprendre ce que deviennent leurs données personnelles en ligne».

«Nous apprécions que Zuckerberg accepte de témoigner devant la commission, et nous avons hâte qu'il réponde à nos questions le 11 avril», ont déclaré les parlementaires. Ce ne devrait pas être le seul interrogatoire de Mark Zuckerberg au Congrès, où l'affaire Cambridge Analytica a provoqué un scandale. La société, employée par l'équipe de campagne de Donald Trump en 2016, est accusée d'avoir exploité les données personnelles de 50 millions d'utilisateurs de Facebook sans qu'ils en aient conscience.

Le jeune PDG a aussi été invité à s'expliquer par la commission judiciaire du Sénat le 10 avril, aux côtés des patrons de Google, Sundar Pichai, et de Twitter, Jack Dorsey. Sa participation n'a pas été confirmée, mais selon la sénatrice démocrate de Californie Dianne Feinstein au quotidien San Francisco Chronicle, Mark Zuckerberg aurait accepté sur le principe de se rendre également au Sénat.

RUSSIE: Découverte d'un moyen pour protéger les smartphones contre la surchauffe

Des experts de l'Université nationale de science et de technologie MISIS (Russie) ont créé des matériaux composites affichant de meilleures propriétés thermoconductrices (qui protègent les smartphones contre la surchauffe) et pouvant être facilement recyclés.

Leur utilisation dans la production des appareils électroniques modernes pourrait résoudre le problème de surchauffe des circuits imprimés. Les résultats de leur étude ont été publiés par la revue Journal of Alloys and Compounds. «Tout le monde a déjà rencontré un problème de surchauffe de ses appareils électroniques: les appareils plantent, les ordinateurs s'éteignent. Et cela n'est que la partie visible du problème: une surchauffe régulière dégrade l'appareil car la température élevée est très nuisible à ses composants. La surchauffe se soldes souvent par un blocage régulier ou l'écran bleu de la mort (abrégié en anglais en BSOD pour Blue Screen of Death). Il peut également s'éteindre brusquement», a-t-on souligné. Le CPU et le GPU d'un ordinateur ou d'un smartphone sont les organes les plus sensibles à la surchauffe. Les températures trop élevées réduisent la durée de leur fonctionnement stable. Bien que les appareils modernes s'éteignent automatiquement en cas de température critique, une surchauffe régulière peut provoquer des erreurs du processeur voire le mettre hors service.

Afin de résoudre ce problème, les chercheurs de l'Université de MISIS proposent une approche universelle prévoyant la création de matériaux composites légers et peu coûteux qui se caractérisent par



une thermoconductivité excellente et de bonnes propriétés mécaniques.

«Notre objectif était de créer un matériau capable de conduire facilement la chaleur, ne transmettant pas l'électricité et ayant une base de polymères réduisant son coût par rapport à ses équivalents tant pour la production que le recyclage», explique Dmitri Mouratov, directeur de recherche des nanosystèmes et des matériaux de haute température du MISIS.

Selon lui, ce matériau composite est très prometteur pour le remplacement des matériaux stratifiés armés dans les circuits imprimés ou dans les boîtiers de petits appareils électroniques qui font face à une émission considérable de la chaleur notamment les lampes à diode électroluminescente.

Les chercheurs du MISIS ont utilisé du polyéthylène de haute densité pour la base de polymères, et du nitrure de bore hexagonal comme matériau de remplissage. L'équipe a élaboré une combinaison optimale des régimes de traitement afin de garantir les propriétés nécessaires de la matière de remplissage.

APS

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

DE LA WILAYA D'ADRAR

SERVICE DE DEVELOPPEMENT

DES INFRASTRUCTURES DES ROUTES

وزارة الأشغال العمومية والنقل

مديرية الأشغال العمومية

ولاية أدرار

مصلحة تطوير منشآت الطرق

MISE EN DEMEURE N°03

- Vu le marché N°153/2015 du 03/05/2015.
- Vu l'ODS de démarrage des travaux N°194/2015 du 15/07/2015.
- Vu la réunion tenue le 04/03/2017 en présence de votre représentant, qui a pris engagement de reprise des travaux et achever le projet dans les meilleurs délais.
- Vu l'envoi N° 163/SDIB/713/DTP/2017 du 30/03/2017.
- Vu l'envoi N° 170/SDIB/759/DTP/2017 du 05/04/2017.
- Vu la réunion tenue le 23/04/2017 en présence de votre représentant, qui a pris engagement de renforcer le chantier en moyens matériels et humains ainsi que les matériaux nécessaires améliorer la cadence des travaux et achever le projet dans les meilleurs délais.
- Vu l'envoi N° 215/SDIB/919/DTP/2017 du 07/05/2017.
- Vu la mise en demeure n°01 du 23/05/2017 publié dans les quotidiens nationaux.
- Vu l'ODS de notification de mise en demeure 01 sous N°31/2017 du 23/05/2015.
- Vu l'envoi N° 785/SDIB/2552/DTP/2017 du 13/09/2017.
- Vu la réunion tenue le 18/10/2017 au lieu de Ministère des Travaux Publics et Transports Direction de développement des Routes en présence de Directeur de l'entreprise, qui a pris engagement de démarrer les travaux de revêtement en béton bitumineux dans un délai de trois (03) jours maximum.
- Vu l'envoi N° 875/SDIB/2813/DTP/2017 du 26/10/2017.
- Vu la réunion tenue le 04/12/2017 en présence de Dirceteur générale, qui a pris engagement de renforcer le chantier en moyens matériels et humains ainsi que les matériaux nécessaires améliorer la cadence des travaux et achever le projet dans les meilleurs délais.
- Vu la mise en demeure n°02 du 13/12/2017 publié dans les quotidiens nationaux.
- Vu l'ODS N°108/2015 du 13/12/2017 de notification de mise en demeure n°02.

Vu la non reprise des engagements sur cite de l'entreprise par l'entreprise Publics des Travaux

Publics Ghardaia ; sise au : ZONE INDUSTRIELLE BOUNOURA 47133 GHARDAIA, titulaire du marché de

travaux de : **Revêtement en béton bitumineux de la route Adrar Aoulef sur 190km (1ère**

tranche). Lot n° 2 sur 45 km, est mise en demeure n°03, sous huitaine, à compter de la date de la

première parution de la présente mise en demeure dans le B.O.M.O.P et/ou dans les quotidiens nationaux,

de procéder au renforcement du chantier en moyens matériels et humains ainsi que les matériaux en

qualités et quantité nécessaires pour lancer les travaux de revêtement et améliorer la cadence des travaux et

achever le projet dans les meilleurs délais. Faute de quoi des mesures correctives prévues par la

réglementation en vigueur, seront appliquées à l'encontre de l'entreprise, conformément à l'article n°11 du

présent contrat.

34^E FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DE TUNIS L'Algérie invité d'honneur

L'Algérie a été choisie en qualité d'invité d'honneur de la 34^e foire internationale du livre de Tunis (Tunisie) prévue à Tunis du 6 au 15 avril en cours, a indiqué un communiqué du ministère de la Culture.

La cérémonie d'ouverture se déroulera en présence d'une forte délégation algérienne présidée par le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi et composée de plus de 80 maisons d'éditions, romanciers, écrivains, universitaires, poètes et critiques des différentes régions du pays, note le communiqué. Parmi les participants à cet événement placé sous le thème « nous lisons pour vivre deux fois », l'académicienne de l'université de Tizi Ouzou Amina Belaala donnera une intervention portant sur les mutations du nouveau texte algérien ainsi que le Directeur général de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) Sami Benchikh Houcine qui donnera une conférence sur la propriété intellectuelle et la garantie des droits d'auteurs et de créateurs en Algérie, ajoute la même source.

Plusieurs organismes nationaux prendront part à cet événement à l'image de l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag), le Haut Conseil Islamique (HCI) ainsi que le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) et le Centre national de recherche en pré-histoire et histoire (CNRPAH), indique



le communiqué. La 34^e foire internationale du livre notera la participation de 775 maisons d'éditions de 32 pays en présence d'écrivains et de romanciers de plusieurs pays arabes, conclut le communiqué.

CONSTANTINE : Plus de 30 collégiens participent au concours du jeune écrivain

Trente-trois (33) scolarisés du cycle moyen, représentant 21 CEM (collège d'enseignement moyen) dans la wilaya de Constantine, ont pris part jeudi au concours du jeune écrivain organisé à la bibliothèque principale «Mustapha Natour», a-t-on appris jeudi de la directrice de cet établissement.

Lancé en mars dernier à l'initiative de cet établissement en collaboration avec la direction locale de l'Education, sous le slogan «Mon rêve est de devenir un grand écrivain», 31 nouvelles et deux (2) articles journalistiques sont parvenus au service de l'animation culturelle de cette bibliothèque, au terme du délai de remise des contributions arrêté à un mois, a indiqué à l'APS, Mme Ouafia Derouaz.

Elle a également ajouté que ce concours avait ouvert la voie aux jeunes écrivains en herbe «pour donner libre cours à leurs talents et passion» et d'écrire des nouvelles littéraires ou articles journalistiques en arabe ou en français.

Mme Derouaz a également souligné qu'un jury, composé d'un comité de lecture de la maison d'édition «Raja» ainsi que de plusieurs journalistes du quotidien d'expression arabe, An Nasr, départagera les candidats et désignera les lauréats qui seront récompensés.

Première du genre dans la wilaya de Constantine, cette compétition, qui a concerné dans un premier temps le cycle moyen, sera généralisée pour les élèves des autres paliers éducatifs, a fait savoir la même responsable, ajoutant que cette initiative vise à encourager les scolarisés à développer leur pratique rédactionnelle et oeuvre à découvrir et accompagner les talents dans ce domaine.

La directrice de la bibliothèque principale a relevé, par ailleurs, que la remise des prix de ce concours est prévue pour le 23 avril prochain, à l'occasion de la journée mondiale du livre et des droits d'auteurs.

THÉÂTRE L'association théâtrale «Boudarga» d'El Bayadh invitée d'honneur au Festival du monodrame à Khouribga / Maroc

L'association théâtrale «Boudarga» d'El Bayadh participera comme invité d'honneur au Festival du monodrame, prévu du 6 au 8 avril dans la ville de Khouribga au Maroc, a annoncé le président de l'association.

«C'est une première participation de l'association théâtrale d'El Bayadh à un tel rendez-vous culturel à l'étranger», a indiqué Kandi Ahmed Hicham. L'association présentera, lors de cette manifestation, son monodrame intitulé «El Houlm el aswad» (Rêve noir), dont les faits tournent autour de l'histoire d'un jeune homme ayant perdu sa mère, ce qui lui provoque une crise psychologique grave.

Le rôle est interprété par le comédien Hadji Mohamed Mehdi, a-t-on indiqué. Pour rappel, cette oeuvre a obtenu le prix spécial jury au Festival national du monodrame universitaire à El Oued en 2017.

L'association «Boudarga», fondée en 2006, a participé aux Journées maghrébines du monodrame l'été dernier à Laghouat et à la manifestation «Mostaganem capitale du théâtre» cette année.

En outre, elle a eu une participation distinguée aux Journées du théâtre du Sud abritées par le théâtre national «Mahieddine Bachtarzi» à Alger en mars dernier, selon le responsable.

CONSTANTINE : Lancement prochain d'une session nationale de formation sur les techniques de distillation de fleurs

Une session nationale de formation sur les techniques de distillation de fleurs d'orange et de roses sera lancée «prochainement», à l'initiative de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya de Constantine, a-t-on appris jeudi de son directeur, Nasreddine Benarab.

Les cours pratiques et théoriques prévus dans ce cadre cibleront, dans une première phase, une trentaine de personnes issues de plusieurs wilayas du pays à l'instar des régions de Skikda, Jijel, Constantine, Annaba, Batna, Alger et Bejaia, a indiqué le responsable.

Première du genre aussi

bien à l'échelle locale que nationale, cette formation qui coïncidera avec la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), sera organisée au siège de la CAM, a-t-il précisé, arguant que cette formation oeuvre à «valoriser» les dimensions civilisationnelle, humaine, sociale et culturelle d'un patrimoine populaire algérien en général et celui de Constantine en particulier.

Cette formation, a affirmé la même source, est encadrée par un maître artisan constantinois cumulant plus de 30 ans d'expérience dans la confection des gâteaux traditionnels, enseignant à l'école de formation de la CAM de Constantine.

M. Benarab a, dans ce sens, mis l'accent sur la nécessité d'intensifier ce genre de formations pour promouvoir ce savoir-faire du terroir de l'antique Cirta.

La distillation d'eau de fleurs d'orange et de rose est un procédé d'un savoir-faire ancestral, transmis de génération en génération et constitue un rituel incontournable dans les traditions populaires constantinoises.

Cette tradition, marquant l'arrivée de la saison du printemps à l'antique Cirta, est jalousement sauvegardée et soigneusement pratiquée par les familles constantinoises. Pratique ancestrale, les artisans de la distillation de l'eau de fleurs d'orange

et de rose utilisent un qettar (alambic) composé d'une partie inférieure que l'on appelle «tandjra» (un grand récipient en cuivre) dans laquelle est mise une kouba (boule) de roses, et d'une partie supérieure nommé «Keskas» (sorte de passoire à cuisson), généralement en tôle, remplie d'une eau portée à ébullition, a-t-on noté.

En s'élevant, la vapeur dégagée s'imprègne au passage des principes odorants des roses et les entraîne dans un serpentin où un système de réfrigération permet sa condensation, puis l'essence de l'eau de rose, «rass el qettar», est récupérée dans une meguelfa (une sorte de fiasque en paille).

MILA : Des vestiges romains bientôt transférés au jardin public de Teleghma

Les quelques dizaines de pierres romaines qui se trouvent actuellement à l'entrée de la ville de Teleghma (sud de la wilaya de Mila) seront transférées prochainement au jardin public Chahid Tabib Yahia de cette même localité, a-t-on appris jeudi du chef du service patrimoine culturel de la direction de la culture, Lazghed Chiaba.

Destinées à présent à orner le jardin public Chahid Tabib Yahia, ces pierres de taille ont été découvertes à plusieurs endroits de la région avant d'être ras-

semblées en 1997 à l'entrée de Teleghma, selon la même source qui a expliqué que les services de l'APC d'alors voulaient s'en servir pour reproduire un arc romain à l'entrée nord de la ville.

M. Chiaba a indiqué, dans ce contexte, que les services du patrimoine culturel et les autorités locales de Teleghma s'étaient rendus à la mi-mars sur le site où se trouvaient ces pièces archéologiques et, à l'issue de cette sortie, il a été décidé d'inventorier

toutes les pierres et de les transférer ensuite au jardin public du centre ville ce qui permettra non seulement d'en assurer la protection mais également d'enjoliver les lieux, a-t-il ajouté.

Revenant sur la non concrétisation de l'idée de reproduire un arc romain à l'entrée nord de la ville de Teleghma durant les années 1990, M. Chiaba a expliqué que ce «projet allait à l'encontre des lois relatives à la protection du patrimoine culturel».

MUSIQUE La chorale «Nagham» en spectacle à Tanger

La chorale polyphonique «Nagham» est au programme du 3^e Festival international du chant choral ouvert jeudi dans la ville marocaine de Tanger, annoncent les organisateurs.

En plus des chorales marocaines et algériennes, ce festival,

prévu jusqu'à dimanche, annonce la participation d'ensembles de chant de Côte d'Ivoire, du Bénin et d'Espagne rassemblant quelques 150 choristes.

L'Espagne est représentée par les chorales «Orfeo de la urv» et «Amicorum musicae», le Maroc

présente les ensembles «Hironnelles», «Al Boughaz» et la chorale de Maknès, alors que la formation «St François d'Assise» représente le Bénin et la Côte d'Ivoire.

Oscillant entre un répertoire de classiques universels et des programmes de musique andalouse

revisités, la chorale «Nagham», qui explore également tous les genres musicaux algériens, est une des plus anciennes chorales algériennes créée dans les années 1970.

Elle devient en 1993 une association culturelle. Organisé tous les deux ans par l'association «Ame

de Tanger», le Festival international du chant choral se veut un carrefour d'échange et de partage entre choristes du monde.

La chorale algérienne «Nagham» avait déjà pris part à la 2^e édition de ce festival tenu en 2016.

APS

Programme de la soirée

TF1 20:00

The Voice, la plus belle voix

DIVERTISSEMENT 7 saisons / 107 épisodes



Ce soir, place aux duels ! Les derniers candidats se sont qualifiés lors de la dernière audition finale, la semaine dernière. Il s'agit de Sherley Parèdes, Luna Grüt, Lorrain Cortési, B. Demi-Mondaine, Isadora, Florent Marchand, Hobbs, Kelly et Mennel Ibtisssem. Krill a été repêché par Pascal Obispo et Karolyn par Zazie. Les talents toujours en lice vont maintenant affronter cette étape décisive du concours, dernière étape avant le live. Deux candidats d'une même équipe concourent sur une même chanson. À l'issue de la prestation, seul l'un d'entre eux décroche son ticket pour les shows en direct. Il n'y aura ni seconde chance ni de vol de talents. Dure étape pour les coaches également, qui ont parfois bien du mal à départager les belligérants. Car à ce niveau de la compétition, ne restent plus que des éléments de valeur.

France 2 19:55

Les années bonheur

DIVERTISSEMENT 55 épisodes



Sur Twitter via #lesanneesbonheur. Souvenirs et bonne humeur sont au programme de cette soirée emmenée par Patrick Sébastien. À ses côtés, Los del Mar, Louane, Paco, Julien Clerc, Lisa Stansfield, Dany Brilant, Amir, P. Lion, Bénabar, Goran Bregovic, Tony Carreira, Salvatore Adamo, Lorie Pester, Collectif métissé, Anita Ward, Tina Arena, Sellig, Laura Laune, Stéphane Benjelloun et Jeanfi Janssens viennent évoquer les petits secrets et les souvenirs intimes de ces années. Une soirée à la fois nostalgique et festive, où la musique tient la première place, mise en perspective par les artistes en personne, qui racontent pour le public leur parcours et les anecdotes les plus croustillantes qui ont émaillé les grands moments de leur carrière.

France 3 19:55

Roches Noires

 Réalisateur : Laurent Dussaux
Avec : Grégori Derangère, Flore Bonaventura


À Roches Noires, le petit village où elle a grandi, Lisa court sur les chemins de montagne depuis des mois, pour tenter d'oublier sa séparation difficile. Lors de l'une de ses sorties, Lisa découvre le corps du petit Guillaumin, disparu vingt ans plus tôt, étonnamment bien conservé par les glaciers. À l'époque de la disparition du garçonnet, un homme avait été arrêté, mais le corps de Guillaumin n'avait jamais été retrouvé. Lisa se retrouve ainsi mêlée à cette histoire malgré elle. Le capitaine Beauregard, chargé de l'enquête, comprend rapidement que Roches Noires est une véritable terre de secrets...

CANAL+ 19:35

Boxe

La Conquête 2018. Round 4.


 La Conquête 2018. Round 4.
Au Palais des Sports de la Porte de Versailles, à Paris.

6 20:00

X-Files

 Réalisateur : Chris Carter
Avec : David Duchovny, Gillian Anderson


Scully est admise à l'hôpital dans le coma. Son activité cérébrale est élevée. Quand elle se réveille, elle dit à Mulder que l'homme à la cigarette se cache derrière un projet insensé : répandre une épidémie infectieuse dans le monde entier. Elle lui demande de se mettre sur sa piste. Pendant ce temps, le mystérieux fumeur et Monica Reyes discutent à propos du fils de Scully et Mulder, William. Il semblerait que cet enfant soit une des clés de leur sombre projet...

22:00

Jour de foot

FOOTBALL 319 épisodes

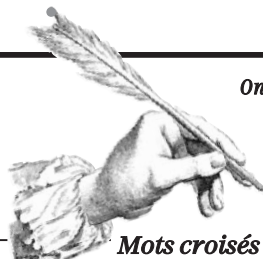
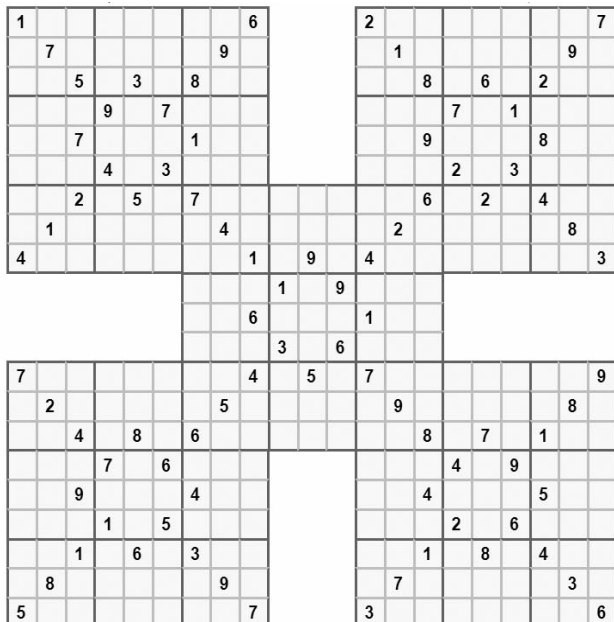


Jeux

Samourai-Sudoku n°1839

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



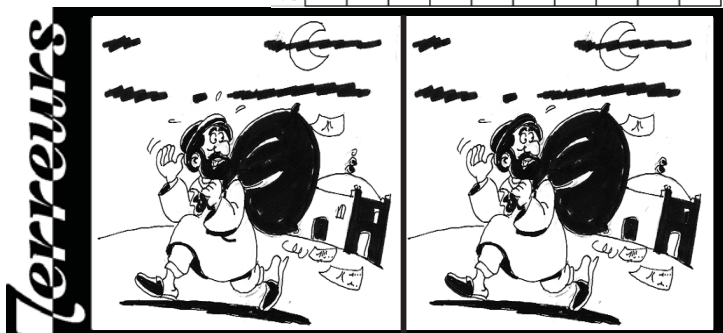
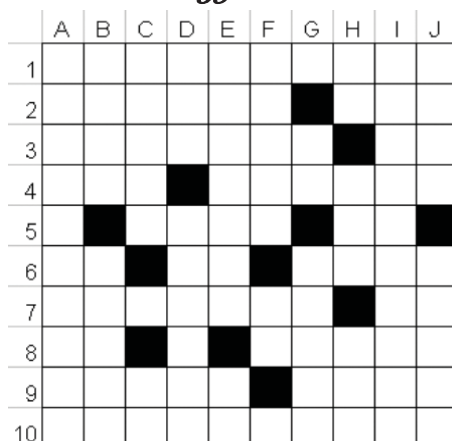
On croit volontiers ceux qu'on aime, on s'imagina que leur plaisir c'est avoir réussi, et, au fond, c'est se plaire à soi-même. On se complait en soi et dans ses amis.

Citation de Sully Prudhomme : Journal intime, le 19 juin 1868.

Mots croisés n°1839

1 - Premier vin
2 - Revenus - Condiment à forte tête
3 - Colorations de peau - Parcours
4 - Temps de changement - Sacrifices
5 - Plantes vivaces - Autre do
6 - Grande voie en petit - Etain du chimiste - Invita
7 - Diable! - Copulative
8 - Personnel - Petite flûte
9 - Résine amère - Occasion de prendre une bûche
10 - Récipient de blanchisseuse

A - Très ancien
B - Accepté - Bobine mobile
C - Greffer - Charpente
D - Petite élue - Lichens
E - Engagement - Note
F - Affaiblies - Sigle national
G - Sinistres initiales - Sue peut-être
H - Fleuve côtier - Certain - Excéssif
I - Chaînes de montre
J - Éternels béats - Petit singe



ori imitatif mono- tonie	↓	améliore raïlle	↓	coura- geux rêve d'avare	↓	grande liane intérieur de bâtard	↓	babiole	↓	maladie juvénile	↓	traces de vapeur il permet le choix	↓
→		↓		↓		↓				support de tête	→	↓	
rapace criard	→							attitude	→	pareil	↓		
agitation								élaquée	↓				
→				mal des hauteurs prison romaine	→							parfu- mées	
partie de lustre canal de salin	→			↓		groqna refus officiel	→				bonne carte porteur de blason	→	
→					prendre garde	→	↓				↓		
plaisir de berger œuvre lurique	→		désir se racco- modèrent	→				largeur de papier vitesse en mer	→		brèche d'altitude maison de soins	→	
→			↓		comme liquide nutritif	→		↓		luteur nippon	→	↓	
										sévère	↓		
		tordra le linge homme volant	→									pares- seux	→
ruse		↓										aussi	↓
→						rassem- ble	→						
						bouge	↓						faire bomban- ce
	protège préparera soigneu- sement	→						temps latin montants pariés	→				↓
aidée	↓							person- nel	→		devient hardi sans soucis	→	
								adoras	↓				
sortie du bois repère de timonier	→				joli mois annon- cée	→				qaches l'atmos- phère	→		
→				emprun- tée démon- stratif	→							mot de liaison	→
												demeure	↓
pas très futée		prend le meilleur gouver- nes	→							pièce à Mexico avoir sur soi	→		
→		↓				dévidoirs de cocon coins en- flammés	→			↓			
													catalan d'antan
immaculé sicle d' aide hu- manitaire	→			te rends	→			plante irritante enfant qui dort	→				↓
→				virtuosité	→								
			joie de supporter gros volume	→				unité agraire sujet indéfini	→			c'est le brome défaut de logiciel	→
s'immis- ceront	→		↓					↓					
imaginai											béryllium en chimie mesure en Chine	→	
→					effet du froid	→					↓		fin de verbe
poses sur un siège	→						fonder	→					

*C'est arrivé un
7 avril*

[illegible]

Horizontalement
1 : Pressurage - 2 : Rentes - Ail - 3 :
Ictères - Lu
4 : Mue - Messes - 5 : Rues - Ut - 6 :
RN - SN - Pria
7 : Diantre - Et - 8 : Il - Fifre
9 : Aloès - Noël - 10 : Lessiveuse

U	A	B	M	I	V	T	C	B
N	F	R	A	N	E	E	A	U
O	F	I	G	V	T	E	C	Q
M	I	N	R	E	A	L	E	U
A	N	N	G	O	L	L	C	A
N	N	E	E	O	L	L	C	A
T	E	I	O	R	L	L	C	A
O	I	N	O	R	L	L	C	A
S	C	E	O	R	L	L	C	A
S	P	E	O	R	L	L	C	A
E	P	E	O	R	L	L	C	A
A	M	E	O	R	L	L	C	A
B	O	N	E	O	R	L	L	C
O	N	E	O	R	L	L	C	A
C	R	I	O	R	L	L	C	A

2008 - «Bienvenue chez les Ch'tis», le film de Dany Boun, bat le record d'entrées pour un film français dans les salles de cinéma en France, jusqu'à été détrôné par «La Grande Vadrouille» (1966), avec plus de 12,7 millions d'entrées.

2008 - «Bienvenue chez les Ch'tis», le film de Dany Boun, bat le record d'entrées pour un film français dans les salles de cinéma en France, jusqu'à été détrôné par «La Grande Vadrouille» (1966), avec plus de 12,7 millions d'entrées.

2006 - La Cour d'appel inflige 18 mois ferme à Paul Coffin, acteur du scandale des commandites à qui le juge Jean-Yves Guillard avait accordé le sursis.

2005 - John Gormery dévoile le témoignage de Jean Brault, qui détaille le détournement vers le PLC de fonds publics de commandites.

2004 - A Najaf, en Irak, le travailleur humanitaire Fahd Fadel, de Laval, est capturé par des insurgés; il sera libéré au bout de dix jours.

2003 - A Cincinnati, un noir réchappé de deux délits mineurs est tué par un policier, ce qui déclenche trois jours d'émeutes.

1999 - La Serbie ferme les principaux postes-frontière du Kosovo, empêchant les albanophones de fuir.

CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE (INTER-ÉCOLES) DE FUTSAL À BLIDA :

Domination de la 1^{re} région militaire

Les écoles de la 1^{ère} région militaire (PRM) ont dominé les épreuves du Championnat national militaire (inter-écoles) de futsal, abritées, quatre (4) jours durant, par l'Ecole des techniques de l'intendance chahid « Djilali Bounaâma », de la PRM de Blida.

Les équipes (messieurs et dames) des écoles de la PRM ont rattrapé cinq (5) médailles sur les six (6) mises en jeux, au titre de ce championnat militaire.

Dans son allocution à la clôture de cette compétition, le commandant de l'Ecole des techniques de l'intendance, le colonel Mourad Kadi s'est félicité du « niveau de l'esprit sportif ayant prévalu durant ce championnat, au même titre que de sa bonne organisation et des bons résultats réalisés ».

« Ces résultats sont le reflet de l'intérêt accordé par toutes les parties concernées pour la réussite de ce championnat, qui a mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires » a-t-il estimé, non sans féliciter les équipes récompensées, tout en souhaitant du succès, à l'avenir, aux autres équipes.

L'événement a été clôturé par la distribution de coupes et médailles aux équipes gagnantes, tout en honorant des joueurs et les arbitres participants. Quelque 19 équipes (dont trois féminines) représentant 19 écoles militaires de différentes régions militaires du pays ont pris part à cette compétition, dont l'encadrement a été assuré par des arbitres militaires, en présence du président de la Ligue nationale de football.

Les résultats techniques sont comme suit :

- Équipes messieurs :
- 1-Ecole des techniques de l'intendance (PRM)
- 2-Ecole supérieure de défense aérienne du territoire (PRM)
- 3-Ecole supérieure navale (PRM)
- Équipes dames :
- 1-Ecole d'application des services de santé militaire (2^{ème} région militaire)
- 2- Ecole supérieure navale (PRM)
- 3- Ecole des techniques de l'intendance (PRM)

BOXE/CHAMPIONNATS ARABES (SENIORS MESSIEURS) :

7 Algériens en demi-finales



Sept boxeurs de la sélection algérienne (seniors messieurs) ont composé leur billet pour les demi-finales des championnats arabes des nations qui se déroulent à Khartoum au Soudan (4-7 février). Il s'agit de Touareg Yacine, Mohamed Flissi, Khalil Litim, Reda Benbaaziz, Chemseddine Kramou, Azzouz Boudia et Houmri Mohamed. Les demi-finales ont eu lieu hier. La délégation algérienne est conduite par le vice-président de l'instance fédérale, Athmane Laazizi. Le staff technique national est composé des entraîneurs Ahmed Dine, Boubekri Abdelhafid et Slimane Belounis. Outre l'Algérie et le Soudan (pays organisateur), huit autres pays prennent part aux championnats arabes : Qatar, Yémen, Palestine, Liban, Tunisie, Maroc, Irak et Jordanie.

BEACH VOLLEY / ÉCHÉANCES INTERNATIONALES-2018 (PRÉPARATION): Les sélections algériennes cadettes (garçons et filles) en stage

Les sélections nationales des cadets et cadettes de Beach volley ont entamées, vendredi à Alger et Bejaia, un stage de préparation en prévision de plusieurs prochaines échéances internationales dont le tournoi qualificatif à la Coupe du Monde, prévu du 19 au 23 avril au Congo, a-t-on appris hier du Directeur technique national (DTN) chargé de beach.

Outre le Mondial congolais, les sélections algériennes préparent également Jeux Africains d'Alger (juillet-2018) et le Championnat du Monde (U18),

programmé en 2018. Le regroupement de l'équipe cadette garçons, composée de deux paires (quatre joueurs), élira domicile à Boumerdes du 6 au 8 avril, sous la houlette de l'entraîneur Mohamed Ghachi, alors que l'équipe féminine qui comprend trois paires (six joueuses), prendra son quartier durant la même période, à Tichy à Bejaia, sous la conduite de l'entraîneur national Badreddine Boutefnouchent.

« Le regroupement est une continuité de ce qui a été fait jusqu'à présent par les staffs techniques nationaux et s'inscrit dans le planning de la di-

rection technique qui s'étalera jusqu'à la tenue des rendez-vous sportifs désignés », a indiqué le directeur technique adjoint, chargé du beach volley, Lyamine Benseghier.

La sélection nationale de Beach volley (filles) est composée de: Yaker Roumaissas Marwa (GS Pétroliers), Sonia Bounser, Melissa Soualmi et Louiza Bayou (ASW Bejaia), Serine Benmebarek et Manel Hocini (MB Bejaia). Les deux joueuses Louiza Bayou et Hoci Manel sont des athlètes retenus pour servir de sparring partner pour les cadettes. Celle des garçons comprend: Ayoub Hamadche (ASJK Boumerdes), Boukert Abdenour (ASCOS Alger), Kalouche Mohamed Islem (ASV Blida), Farouk Tizit (JS Bingham).



FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE RUGBY : 19 membres de l'AG retirent leur confiance au président

Une motion de retrait de confiance au président de la Fédération algérienne de rugby (FAR) Sofiane Abdelkader Ben Hassen, a été signée par 19 des 34 membres de l'Assemblée générale de cette instance, a-t-on appris hier des signataires de ce document. La motion en question, dont une copie a été transmise l'APS, a été déposée la veille au niveau du ministère de la Jeunesse et des Sports que dirige depuis mercredi Mohamed Hattab en remplacement d'El Hadi Ould Ali, ajoute-on de

même source. Plusieurs griefs sont retenus contre le président de la FAR, dont la « mauvaise gestion », et le « peu d'intérêt » accordé à la formation du produit local au profit des joueurs évoluant à l'étranger, ont mentionné les membres contestataires dans le procès verbal de la réunion qu'ils ont tenue dimanche dernier à Alger en présence des clubs représentant le Centre, l'Est et l'Ouest du pays, a encore indiqué la même source. La dernière assemblée générale de la FAR, organisée en

février passé à Alger, a été marquée par une adoption difficile des bilans moral et financier du président de cette instance. (19 voix pour, 15 contre concernant le bilan moral et 20 voix pour, 14 contre pour le bilan financier). Ces résultats ont été contestés par les opposants à Sofiane Abdelkader Hassen qui ont saisi le désormais ex-ministre de la Jeunesse et des sports, en remettant en cause la légalité de la participation de certains membres de l'AG dans l'opération de vote.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE JUDO: Adoption des bilans moral et financier 2017

Les membres de l'Assemblée générale (AG) de la Fédération algérienne de judo (FAJ), réunis jeudi à Alger en session ordinaire (AGO), ont adopté les bilans moral et financier de 2017. Tenue au centre sportif Ahmed-Ghermoul (Alger), l'AGO a enregistré la présence de 41 membres votants sur les 63 qui constituent l'AG.

Les travaux de l'AGO ont débuté avec l'adoption des bilans moral et financier pour l'exercice 2017 à l'unanimité. Par la suite, les membres de l'AG ont procédé à l'adoption du plan d'action 2018, à l'unanimité des votants également.

« Les travaux de l'Assemblée se sont déroulés dans de très bonnes conditions. Nous avons présenté un compte-rendu de ce que nous avons fait sur le plan technique et financier depuis notre installation à la tête de la fédération », a indiqué à l'APS le président de la FAJ, Rachid Laras.

Plusieurs thèmes ont été abordés au cours de cette AGO, notamment ceux ayant trait au développement et à la formation. « Les importants volets qui ont été abordés concernent le développement et les résultats enregistrés par nos athlètes. J'ai demandé aux présidents des ligues d'avoir plus d'initiatives de créativité et de ne pas se consacrer uniquement à l'organisation des compétitions. Il faut avoir plus d'idées pour qu'on puisse développer ce sport dans le bon sens », a ajouté le patron de l'instance fédérale, élu en février 2017 en remplacement de Messaoud Mati.

Et d'enchaîner: « Il faut associer tout le monde car la fédération n'appartient pas uniquement au président et aux membres du Bureau fédéral. Nous allons unir nos idées pour un seul intérêt qui est celui de développer la discipline et améliorer le niveau du judo national ». Par ailleurs, Laras s'est montré « déçu » du montant de la subvention des pouvoirs publics qui n'a pas dépassé les 3 milliards de centimes.

« Franchement, on n'a pas une subvention adéquate pour la préparation car il faut donner et mettre les moyens. Il faut que vous sachiez que le haut niveau demande beaucoup de moyens, pour participer aux différents tournois et stages internationaux. Dans le passé, la subvention du judo atteignait la barre des 24 milliards

de centimes mais actuellement elle a connu une grande baisse », a regretté la même source.

Revenant sur les résultats enregistrés par les différentes équipes nationales lors de l'année précédente, Laras s'est dit « heureux » de la prestation des judokas algériens.

« Oui, nous sommes satisfaits des résultats enregistrés par nos athlètes. Sachez que nous avons obtenu 7 médailles d'or et 6 médailles d'argent lors des Championnats d'Afrique, ce qui est important pour nous », a-t-il conclu. Les travaux de l'AGO se sont déroulés en présence de Mouloud Klitin, représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE JUDO : 26 pays annoncés au rendez-vous de Tunis

Plus de 170 judokas représentant 26 pays dont l'Algérie prendront part aux championnats d'Afrique seniors de judo (hommes et dames) qui auront lieu du 12 au 15 avril au palais des sports d'El Menzah (Tunis), a annoncé jeudi la Fédération tunisienne de la discipline.

La dernière édition des championnats d'Afrique organisée en 2016 à Tunis avait été dominée par les judokas tunisiens qui avaient décroché 5 médailles d'or, 4 argent et 7 bronze, outre les deux titres, masculin et féminin, par équipes.

FOOTBALL /CAN-2019 (U-20) ÉLIMINATOIRES /1ER TOUR-RETOUR: Tunisie- Algérie fixé au 21 avril

Le match retour du 1er tour qualificatif de la CAN 2019 des moins de 20 ans (U-20) de football, qui mettra aux prises la sélection nationale algérienne à son homologue tunisienne, aura lieu le samedi 21 avril à 15h30 (heure locale) au stade Municipal le Kram (Tunisie), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) jeudi.

Vingt-six (26 joueurs) ont été retenus par le staff technique national pour un regroupement à l'école d'hôtellerie et de restauration d'Ain Benian (Alger) du 8 au 12 avril 2018.

Avec sept joueurs, le Paradou AC est le club le mieux représenté dans ce groupe, suivi de l'ASM Oran (5), le NA Hussein Dey (4), l'USM Alger (3) et le MC Alger (2), au moment où le WA Tlemcen, le CA Bordj Bou Arréridj, l'USM Blida, l'USM Bel-Abbès et le RC Relizane ne comptent qu'un seul représentant.

Au match aller, disputé le 31 mars au stade du 20-Août 1955 (Alger), les poulains du duo Salim Sebaâ et Hocine Achiou l'avaient emporté (3-1, mi-temps 2-1).

Les buts de l'Algérie ont été inscrits par Zorgane (12' sp), Zerrouki (40') et Hamici (52' csc), alors que Benramdane avait sauvé l'honneur pour la Tunisie (41').

La sélection qualifiée à l'issue de cette double confrontation défiera au prochain tour le Ghana. Ce sera en aller et retour, au mois de mai prochain. La phase finale de la CAN-2019 aura lieu au Niger.

LA FAF L'A ANNONCÉ La sélection nationale des U17 en regroupement à Blida du 7 au 11 avril

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U-17) sera en regroupement à l'hôtel «El Wouroud» de la wilaya de Blida du 7 au 11 avril 2018, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) jeudi. Pour ce stage, le sélectionneur national des U-17 Sofiane Boudjella, a convoqué 28 joueurs. La sélection algérienne des moins de 17 ans prépare le tournoi de la zone 1 qualificatif à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019.

La liste des joueurs convoqués : SAHNOUNE El Hadi, BOUKEBAL Zakaria, RAHMOUNE Riad Wail, DADDA Miloud Abdesselam, ADEL BELKACEM BOUZIDA AMAR, MANCER Abdeldjalil, MEZARA Abderrahmane, ACHOUR Imad (PAC), TOBAL Rayan, BOURAS Akram, BELKHADEM Fodil (ESS), YACOUBI Mohamed Amine (MCA), SABER Abderraouf (HBCL), BENALI Nabil Abderrahmane (ASO), OUCHAREF Chemseddine (NAHD), BENSMINA Walid (RCR), CHIKH Youcef, DJENIDI Mohamed (USMA), ABDELALI Mohamed Amine (MCO), OURDAS Lahcen, HAKMI Ahmed (MCS), ARBOUCHE Zakaria (USMH), BOUALEM Ahmed (ASMO), HADID Mohamed (JSK), NESLI Nadir (ESM), MBARKI Sid Ahmed (IRBM), REBAHI Rayan (USMB), KHARMOUCH Mohamed Adham (USMB).

APS

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (16ES DE FINALE BIS/ALLER) : L'USMA et le CRB en péril à Lagos et Abidjan

Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), l'USM Alger et le CR Belouizdad, en déplacement respectivement à Lagos et Abidjan, tenteront de préserver leurs chances de passer pour la phase de poules, à l'occasion de la manche aller des 16es de finale bis de l'épreuve.



L'USM Alger, qui vient d'annoncer l'arrivée du technicien marocain Baddou Zaki en vue de la saison prochaine, affrontera aujourd'hui Plateau United à Lagos (16h00, locales et algériennes) dans un match couperet pour les «Rouge et Noir», appelés à rester vigilants devant une équipe nigériane qui carbure dans son championnat.

Plateau United reste en effet sur une victoire réalisée à domicile face à Yobe Stars (2-1) qui lui a permis de remonter à la 4e place au classement avec 21 points, à six longueurs du leader, Lobi Stars.

Le club phare de Soustaras s'est déplacé mercredi à Lagos, via Casablanca, avec un effectif amoindri par l'absence de cinq joueurs: Benchikhoun et Hamzaoui pour des choix tactiques ainsi que Sayoud, Boudbal et le Marocain Hajhouj, blessés.

Le match sera dirigé par le directeur de jeu

sud-africain Victor Miguel de Freitas Gomez, assisté de ses deux compatriotes Johannes Sello Moshidi et Athenkosi Ndongeni. La seconde manche se déroulera le mardi 17 avril au stade Omar-Hamadi (ex-Bologhine).

Le CRB retourne à Abidjan : au souvenir du cauchemar de 2001

L'autre représentant algérien dans cette épreuve, le CR Belouizdad, effectuera un déplacement périlleux en Côte d'Ivoire pour croiser le fer dimanche (14h00 locales, 15h00 algériennes) avec l'Aséc Mimosas à Abidjan, dans une mission délicate pour le Chabab.

Le club de Laâquiba garde un mauvais souvenir de son dernier duel avec la formation ivoirienne.

En octobre 2011, le CRB, dirigé à l'époque par Nour Benzekri, s'était fait humilier à Abidjan sur le score sans appel de 7 à 0,

en phase de poules de la Ligue des champions.

Dix-sept ans plus tard, les joueurs de l'entraîneur marocain Rachid Taoussi veulent laver l'affront subi par l'équipe en essayant de revenir avec un bon résultat, de quoi leur permettre d'aborder la seconde manche, prévue le mardi 17 avril au stade 20-Août-1955 (17h00), avec plus de sérénité.

«Ce match, on doit le jouer avec beaucoup d'envie si on veut vraiment espérer se qualifier», a insisté Taoussi, qui devra se passer des services de pas moins de quatre joueurs, et non des moindres : Belaïli (problème de service national), Khoudi (qui va convoler en justes noces), Draoui et Heriat (suspendus).

La rencontre sera dirigée par l'arbitre zambien Janny Sikazwe, assisté de son compatriote Jerson Emiliano Dos Santos et du Sud-africain Zakhele Thusi Siwela.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (16ES BIS - ALLER) : Le programme

Programme des 16es de finale bis (aller) de la Coupe de la Confédération de football (CAF) prévus vendredi, samedi et dimanche :

Vendredi 6 avril :
FC Mounana (Gabon) - Al-Masry (Egypte)
Rayon Sport (Rwanda) - Costa do Sol (Mozambique)
Bidvest Wits (Afrique du Sud) - Enyimba (Nigeria)

Samedi 7 avril :
Zanaco (Zambie) - Raja Casablanca (Maroc)
UD do Songo (Mozambique) - Hilal El-Obeid (Soudan)
AS Vita (RD Congo) - CS La Mancha (Congo)
Williamsville (Côte d'Ivoire) - Niefang (Guinée Equatoriale)
Young Africans (Tanzanie) - Wolaïta Dicha (Ethiopie)
Saint-George (Ethiopie) - CARA Brazzaville (Congo)
Génération Foot (Sénégal) - RS Berkane (Maroc)
Plateau United (Nigeria) - USM Alger (Algérie)

Dimanche 8 avril :
Aduana Stars (Ghana) - Fosa Junior (Madagascar)
ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) - CR Belouizdad (Algérie)
Gor Mahia (Kenya) - Supersport (Afrique du Sud)
MFM (Nigeria) - Djoliba (Mali)
El-Hilal (Soudan) - Akwa (Nigeria)

NB : les matchs retour se joueront les 17 et 18 avril.

Le président de la Confédération d'Océanie rend le tablier

Le président de la Confédération océanienne de football (OFC) David Chung a annoncé hier à la surprise générale qu'il démissionnait «pour raisons personnelles» à dix mois de la fin de son mandat.

«Chung (...) a pris une décision mûrement réfléchie, mettant en avant

des raisons personnelles», indique l'OFC dans un bref communiqué, sans donner plus d'explications.

L'homme d'affaires de 55 ans, né en Malaisie mais président de la Fédération de Papouasie-Nouvelle-Guinée, son pays de résidence désormais, avait remplacé au pied levé

en 2010 à la tête de l'OFC le Tahitien Reynald Temarii, impliqué dans un scandale d'achat de votes.

Il a ensuite été confirmé en 2011, puis réélu en 2015 pour un mandat de quatre ans à la présidence de la plus pauvre des Confédérations de la Fifa, qui compte 11 pays membres.

COUPE DE L'UNAF (U15) : Désistement de la sélection mauritanienne de l'édition de Tlemcen

Le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) des moins de 15 ans, prévu du 9 au 16 avril à Tlemcen, regroupera finalement trois sélections après le désistement de la Mauritanie, a-t-on appris jeudi des organisateurs.

La sélection mauritanienne devait suppléer le Maroc après le désistement de ce dernier, avant qu'elle ne décline à son tour l'invitation, après avoir donné, dans un premier temps, son accord de principe, précise la même source.

Du coup, la compétition se limitera aux trois sélections d'Algérie, de Tunisie et de Libye. Le programme des rencontres arrêté initialement sera donc revu dans les prochaines heures. Chaque sélection disputera 2 rencontres et le 1er

de ce mini-championnat sera déclaré vainqueur. Les rencontres auront lieu au stade Akid-Lotfi, qui vient de faire peau neuve, alors que les entraînements se feront au stade communal des frères Zerga, précise-t-on de même source.

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS (CAN-2019) DES U20 : La sélection algérienne avec 26 joueurs à Tunis (FAF)

Vingt-six (26 joueurs) ont été retenus par le staff technique national des moins de 20 ans pour un stage bloqué en prévision du match "retour" contre la Tunisie, prévu le 21 ou le 22 avril 2018 à Tunis, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019), a annoncé mercredi la Fédération algérienne de football (FAF).

Avec sept joueurs, le Paradou AC est le club le mieux représenté dans ce groupe, suivi de l'ASM Oran (5), le NA Hussein Dey (4), l'USM Alger (3) et le MC Alger (2), au moment où le WA Tlemcen, le CA Bordj Bou Arreridj, l'USM Blida, l'USM Bel-Abbès et le RC Relizane ne comptent qu'un seul représentant.

Au match aller, disputé le 31 mars au stade du 20-Août 1955 (Alger), les poulains du duo Salim Sebaâ et Hocine Achoua l'avaient emporté (3-1, mi-temps 2-1).

Les buts de l'Algérie ont été inscrits par Zorgane (12' sp), Zerrouki (40') et Hamici (52' csc), alors que Benramdane avait sauvé l'honneur pour la Tunisie (41').

Pour bien préparer ce match retour, la sélection algérienne effectuera un stage bloqué du 8 au 12 avril courant à l'Ecole de l'hôtellerie et de restauration de Aïn Bénian (Alger).

La sélection qualifiée à l'issue de cette double confrontation défiera au prochain tour le Ghana. Ce sera en aller et retour, au mois de mai prochain. La phase finale de la CAN-2019 aura lieu au Niger.

CAMEROUN Plus de 60 candidats pour le poste de sélectionneur

Plus de 60 techniciens se sont portés candidats pour le poste de sélectionneur des Lions Indomptables du Cameroun, en remplacement, du Belge Hugo Broos, rapporte la presse locale citant une source au Comité de normalisation de la fédération camerounaise de football (FE-CAFOOT).

La liste de 60 entraîneurs comporte des techniciens camerounais, africains et européens. Les postulants doivent avoir une solide expérience du football de haut niveau et une bonne connaissance du football africain entre autres critères.

Ils doivent, en outre, être disposés à résider par permanence au Cameroun et en maîtriser une des deux langues officielles. Parmi les postulants, Alain Giresse, Hubert Velud, Philippe Troussier, Didier Six, Pierre Lechantre et John Toshack (ex-WAC Casablanca).

APS

TLEMCEN: 15 millions DA supplémentaires pour la réhabilitation du stade de la commune de Souani

Une rallonge supplémentaire de 15 millions de dinars a été accordée par la wilaya de Tlemcen pour la réhabilitation du stade de la commune de Souani, a-t-on appris jeudi, des responsables de cette collectivité locale relevant de la daïra frontalière de Bab El Assa.

Cette opération, inscrite en 2017, pour un délai d'exécution de quatre mois, a été lancée en janvier dernier, dans le cadre de la pose de pelouses en gazon artificiel à travers les infrastructures sportives de la wilaya.

Il a été décidé ensuite d'agrandir le terrain de jeu, en vue de son homologation et de procéder à la pose de clôtures autour de cette infrastructure sportive. La pose de la pelouse artificielle de dernière génération a été confiée à une entreprise spécialisée homologuée FIFA.

Cette entreprise a déjà assuré cinq opérations similaires à Tlemcen, Ouled Mimoune et Maghnia. Par ailleurs, lors de sa dernière tournée à travers la daïra de Bab El Assa, le wali de Tlemcen a instruit les services techniques et les responsables de la commune de Souk



Tlata pour l'aménagement du terrain mitoyen de la nouvelle salle polyvalente, en aire de jeu.

Elle sera dotée d'une pelouse artificielle. La nouvelle salle polyvalente a

été réalisée en six mois pour un montant de près de 27 millions Da. Elle sera prochainement équipée avant d'être ouverte aux jeunes de la localité, a-t-on indiqué.

TRANSFERT : L'Algérien Benyettou en route pour El-Fudjaïra (Emirats)

L'attaquant algérien Mohamed Benyettou, désormais expensionnaire d'Al-Shabab (Div.1 saoudienne de football), devrait rebondir à El-Fudjaïra des Emirats arabes unis, a révélé jeudi la presse saoudienne.

«Benyettou aurait trouvé un accord avec El-Fudjaïra

pour parapher un contrat de trois ans et ce à partir de la prochaine saison», a indiqué le site saoudien «Arriyadiyah» citant une source «spéciale».

L'avant-centre algérien vient de résilier son contrat avec Al-Shabab pour salaires impayés par le club saou-

dien. A El-Fudjaïra, «Benyettou devrait toucher un million de dollars par an», ajoute la même source.

Dirigé par l'ancienne gloire argentine Diego Armando Maradona, El-Fudjaïra, qui occupe la 2e place en Ligue 1 émiratie, est en passe de faire son retour en

Super League d'élite, avant trois journées de la fin du championnat.

L'attaquant de 26 ans, qui devait dans un premier temps prolonger son contrat avec Al-Shabab jusqu'en 2020, avait opté pour le club saoudien en janvier 2016 en provenance de l'ES Sétif.

Vers la levée de l'interdiction des matches internationaux en Libye

La Libye, qui n'accueille plus de matchs internationaux de football depuis 2011, pourraient voir cette interdiction levée dans les prochains mois, rapporte jeudi le site Africatopsport.com.

Selon la même source, une délégation de la Fédération Internationale de Football Association (Fifa) se trouve actuellement dans la capitale Tripoli, pour étudier la possibilité de lever l'interdiction des matches internationaux imposée à la Libye à cause de l'instabilité

qui prévaut dans le pays depuis 2011.

Au cours de son séjour, la mission de la Fifa a rencontré le chef du gouvernement d'union nationale (GNA), Fayez al-Sarraj, comme elle a assisté à une rencontre du Championnat local, avant de rendre un rapport à l'instance dirigeante du football mondial après son retour.

L'interdiction d'accueillir des matchs a obligé la sélection nationale de la Libye à jouer ses matchs dans les pays limitrophes, notamment la Tunisie.

Evoluant dans le groupe F des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2019), aux côtés du Nigeria, l'Afrique du sud et les Seychelles, la Libye partage la première position (3 points) avec l'Afrique du Sud, après la victoire des Libyens devant les Seychelles (5-1) et celle des Sud-africains en terre nigériane, devant les Super Eagles (0-2), lors de la 1re journée jouée en juin dernier.

La seconde journée des éliminatoires aura lieu en septembre prochain.

TOURNOI UNAF (U-15) : Report du coup d'envoi au 9 avril (DTN)

Le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) des moins de 15 ans, prévu initialement du 2 au 9 avril 2018 à Tlemcen, aura finalement lieu du 9 au 16 du même mois, a appris l'APS mercredi des organisateurs. «Ce report a été dicté par le problème de l'indisponibilité de places sur l'avion rencontré par certaines formations participantes», a précisé Abdelkrim Benaouda, Directeur technique national adjoint, et

président du tournoi. Outre la sélection algérienne, deux autres équipes ont confirmé officiellement leur participation, à savoir la Libye et la Tunisie, en attendant la Mauritanie, dont les responsables ont donné leur accord de principe, selon la même source. Le tournoi, dont les matches se dérouleront les 11, 13 et 15 avril, se jouera sous forme de championnat. Chaque sélection disputera 3 rencontres et le 1er de ce mini-championnat sera dé-

claré vainqueur. Les rencontres auront lieu au stade Akid-Lotfi, qui vient de faire peau neuve, alors que les entraînements se feront au stade communal des frères Zerga, précise-t-on de même source. La sélection nationale U-15, qui commence à prendre forme sous la houlette de son entraîneur Hocine Abdelaziz, le DEN adjoint, a effectué son premier stage du 18 au 22 mars dernier avec un effectif de 42 joueurs. Ce rassemblement

a permis au staff technique de dégager un groupe de 26 joueurs qui a été convoqué à un stage du 25 au 29 mars, cela a permis, encore une fois, à dégraisser l'effectif au bout d'une rencontre amicale qui a opposé cette sélection à une sélection d'inter-régions composée des éléments des ligues de Blida, Alger, Saïda et Oran. A partir de là, un effectif de 22 joueurs est arrêté et représentera l'Algérie au tournoi UNAF U15.

Heynckes: "Ribéry peut être mon entraîneur adjoint"

Jupp Heynckes, l'entraîneur du Bayern Munich, n'est pas en mesure d'annoncer la titularisation de Franck Ribéry, ce samedi à Augsbourg pour le compte de la 29e journée de Bundesliga. Mais si le milieu français ne dispute pas cette rencontre, son coach a un plan B.



Chelsea : un départ cet été ? Conte répond

Depuis plusieurs semaines, Antonio Conte est annoncé sur le départ de Chelsea en fin de saison. Alors que son nom est évoqué notamment au Paris SG et à la tête de la sélection italienne, le coach des Blues s'est exprimé sur son avenir en conférence de presse ce vendredi.

"C'est très difficile pour moi cette saison.

J'entends beaucoup de rumeurs sur moi, mais la seule vérité est que je suis engagé pour ce club, j'ai un contrat avec ce club (jusqu'en 2019) et je travaille très dur pour lui. Tout le reste n'est pas vrai", a-t-il assuré devant les journalistes.

L'avenir de Conte reste tout de même très incertain alors que Chelsea, 5e de Premier League à huit points de la 4e place de Tottenham, ne devrait pas disputer la Ligue des Champions la saison prochaine.

MERCATO REAL MADRID : BALE A FAIT SON CHOIX

Annoncé sur le départ lors du prochain mercato estival, un retour en Premier League et plus précisément à Manchester United étant régulièrement évoqué, Gareth Bale aurait pris une décision importante concernant son avenir.

Selon le quotidien espagnol AS, l'ailier international gallois (28 ans) n'aurait pas l'intention de quitter la Maison Blanche et l'aurait dit à ses dirigeants. Et tant pis, donc, s'il ne redevient pas un titulaire indiscutable aux yeux de Zinedine Zidane.

EdF : Deschamps rassure Pogba

Peu performant avec Manchester United, Paul Pogba (25 ans, 51 sélections et 9 buts) peut compter sur le soutien indéfectible de Didier Deschamps en équipe de France. En effet, le sélectionneur tricolore a de nouveau rassuré son milieu de terrain.

"Il n'a sûrement pas régressé. Ses performances dépendent de beaucoup de choses. Avec moi en équipe nationale, il n'a pas toujours fait de gros matchs, mais je le trouve performant et impliqué. C'est un joueur qui porte toujours le statut d'un transfert record", a expliqué Deschamps pour Tuttosport.

MERCATO BARÇA : Le cas Umtiti bientôt réglé ?



Lié au FC Barcelone jusqu'en 2021, Samuel Umtiti dispose dans son contrat d'une clause libératoire de 60 millions d'euros. Un montant assez peu élevé qui inquiète les dirigeants catalans, d'autant que plusieurs grands clubs européens, dont Manchester United, ont déjà approché le défenseur français.

Bien décidé à conserver l'international tricolore (24 ans), qui s'est récemment dit "très heureux" du côté du Camp Nou, le Barça ne devrait donc pas trop tarder à lui proposer une prolongation, avec à la clé une belle augmentation salariale. Selon Sport, son cas devrait ainsi être réglé d'ici un mois.

Un timing idéal qui permettrait à l'ancien Lyonnais d'avoir l'esprit libre pour préparer sereinement avec les Bleus la Coupe du monde 2018, qui aura lieu du 14 juin au 15 juillet prochains en Russie.



JUVENTUS : LE PRIX DE PJANIC FIXÉ ?

Annoncé dans la semaine au PSG, Miralem Pjanic a la cote en Europe. Selon la presse italienne, la Juventus Turin demandera pas moins de 80 millions d'euros pour le Bosnien. Annoncé en début de semaine au PSG dans les colonnes du Corriere della Sera, Miralem Pjanic attire la convoitise de plusieurs autres cadors européens.

Si l'ancien Lyonnais n'a pas fait part de ses envies concernant la suite de sa carrière, le quotidien italien assure que les pensionnaires de l'Allianz Stadium, feront tout pour le conserver cet été. Il demanderont ainsi un minimum de 80 Me pour le lâcher.

PSG : encore un jeune chipé par Salzbourg ?

Le Red Bull Salzbourg s'apprête encore à jouer un mauvais tour au Paris Saint-Germain. L'été dernier déjà, la formation autrichienne avait mis la main sur le capitaine des U19 du club de la capitale, Mahamadou Dembélé.

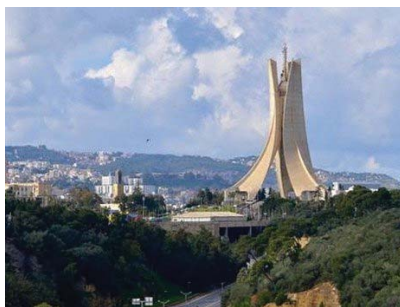
Et d'après le site de France Football, ce scénario va se répéter dans quelques mois. En fin de contrat aspirant, le défenseur central Abdourahmane Barry (18 ans) a en effet visité les installations de l'actuel quart de finaliste de la Ligue Europa et le natif de Courbevoie devrait s'engager en faveur des Roten Bullen. L'exode des jeunes joueurs, un problème récurrent pour le club francilien...



ALGÉRIE-UA

Réunion de Haut niveau lundi et mardi à Alger sur la lutte contre le financement du terrorisme en Afrique

L'Algérie abritera une réunion de Haut niveau sur «la lutte contre le financement du terrorisme en Afrique», lundi et mardi prochains à Alger au Centre international des Conférences «Abdelatif Rahal», a-t-on appris jeudi auprès du ministère des Affaires étrangères. Cette rencontre, co-organisée par l'Algérie et l'Union africaine (UA), devrait regrouper les délégués des pays membres de l'UA, de l'Organisation des Nations unies (ONU), de l'Union européenne (UE) et d'autres organisations internationales et régionales activant dans la lutte contre le terrorisme et



son financement, précise-t-on de même source. Cette rencontre internationale verra aussi la participation des représentants des cinq pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU et du

Canada. L'ouverture des travaux de cette réunion sera présidée par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, qui avait annoncé en mars dernier la tenue de cette réunion à

Alger. La tenue à Alger de cette réunion est «une décision qui a été prise en septembre 2014 par le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, et entérinée par un sommet» de l'Union africaine, avait indiqué M. Messahel «Cette conférence est très importante dans le contexte actuel pour que nous ayons des positions africaines, essayer d'échanger nos vues autour des législations de nos pays, et d'identifier le rôle de nos institutions qui luttent contre le blanchiment d'argent et le trafic de tout genre», avait-il ajouté.

ALGÉRIE-ANGOLA

Le ministre angolais des Relations extérieures en visite officielle en Algérie

Le ministre angolais des Relations extérieures, Manuel Domingos Augusto, effectuera, les 7 et 8 avril courant, une visite officielle en Algérie, à l'invitation du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, indiquait jeudi un communiqué du ministère. Cette visite, «qui répond à la volonté commune des deux pays d'œuvrer au renforcement des relations d'amitié et de coopération, sera une occasion pour l'évaluation de la coopération bilatérale et l'examen des voies et moyens à même de donner une nouvelle

impulsion aux relations d'ensemble», précise la même source. Le séjour du chef de la diplomatie angolaise, «qui s'inscrit, également, dans le cadre des consultations politiques régulières entre les deux pays, permettra aux deux ministres de se concerter sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment, celles relevant de l'ordre du jour de l'Union africaine en particulier la question du Sahara Occidental, la situation dans le Sahel, la lutte contre le terrorisme et le crime organisé et



l'immigration clandestine», ajoute le communiqué du MAE.

SÉLECTION ALGÉRIENNE DES LOCAUX :

Madjer convoque 24 joueurs et 5 réservistes pour le match amical contre l'Arabie Saoudite

Le sélectionneur national Rabah Madjer a convoqué 24 joueurs plus cinq réservistes pour un stage de préparation en vue du match amical de la sélection nationale des locaux contre l'Arabie saoudite prévu le 9 mai prochain en Espagne, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) jeudi.

La liste a été établie lors de la séance de travail, tenue ce jeudi au Centre Technique National (CTN) avec le responsable de la sélection, Hakim Medane et ses adjoints, Meziane Ighil et Djamel Menad, précise la même source. La date du stage sera communiquée ultérieurement, a fait savoir le site officiel de la FAF. La liste est marquée notamment par la convocation pour la première fois de Hocine El Orfi (NAHD), Cherif El Ouazani Hichem (MC Alger) Charbi Sabri (MC Oran), Azzi Ayoub (MC Alger), Namani Mohamed (CR Belouizdad). A noter que la plupart des 21 joueurs convoqués lors du précédent stage seront présents pour préparer la rencontre contre l'Arabie saoudite. Le match contre l'Arabie saoudite sera le second pour la sélection algérienne des locaux après celui disputé et remporté contre le Rwanda (4-1) le 10 janvier dernier à Tunis. L'Arabie

saoudite prépare le mondial 2018 en Russie. Elle évoluera dans le groupe A avec la Russie, l'Uruguay, l'Egypte.

Chaouchi Faouzi (MC Alger), Salhi Abdelkader (CR Belouizdad), Moussaoui Toufik (Paradou AC), Arous Islam (Paradou AC), Azzi Ayoub (MC Alger) Namani Mohamed (CR Belouizdad), Chafai Farouk (USM Alger) Belkalem Esseid (JS Kabylie) Bedrane Abdelkader (ES Sétif), Benmoussa Mokhtar (USM Alger), Abdellaoui Ayoub (USM Alger), Charbi Sabri (MC Oran), Benkhemassa Mohamed (USM Alger), Boukhanouch Salim (JS Kabylie) El Orfi Hocine (NA Hussein-dey) Tabti Larbi (USM Bel Abbès), Zouari Abdelkrim (USM Bel Abbès), El Melali Farid (Paradou AC), Belkheir Abdenour (CS Constantine) Lakroum Ali (CR Belouizdad), Bourdim Abderrahme (JS Saoura), Abid Mohamed Lamine (CS Constantine), Bouguelmouna El Habib (USM Bel Abbès), Cherif El Ouazani Hichem (MC Alger)

Liste des réservistes: Bendebka Sofiane (MC Alger), Mekkaoui Zineddine (MC Oran), Darfalou Oussama (USM Alger), Nekkach Hichem (MC Alger), Merbah Gaya (NA Hussein-dey).

HIER À 7H 54

Un séisme de magnitude 3,6 enregistré dans la wilaya de Boumerdès

Un séisme de magnitude 3,6 sur l'échelle ouverte de Richter a eu lieu vendredi à 7h 54 dans la wilaya de Boumerdès a annoncé le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique

sique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre du séisme a été localisé à 7 km Ouest de la localité de Zemouri dans la wilaya de Boumerdès, a précisé le CRAAG.

MDN

Un autre terroriste se rend aux autorités militaires à Tamanrasset



Un autre terroriste, en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et d'un chargeur de munitions garni, s'est rendu vendredi aux autorités militaires à Tamanrasset, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée Nationale Populaire, un deuxième terroriste s'est rendu, aujourd'hui 06 avril 2018, aux autorités militaires à Tamanrasset/6e RM», précise la source. Il s'agit du

dénommé «M. Sidi Mokhtar dit M'barek», en sa possession un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et un (01) chargeur de munitions garni, ce terroriste avait rallié les groupes criminels en 2014», souligne le communiqué. Dans la matinée, un terroriste dénommé Sid Omar dit Abou Hamid, qui avait rallié les groupes terroristes en 2013, s'est rendu aux autorités militaires de la même région. Ledit terroriste avait également en sa possession un (01) pistolet mitrailleur de type Ka-

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : 5 morts et 287 blessés dans les zones urbaines en une semaine

Cinq (05) personnes ont trouvé la mort et 28 autres ont été blessées dans 231 accidents de la circulation au niveau des zones urbaines, durant la période allant du 27 mars au 02 avril en cours, a indiqué jeudi un bilan de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Par rapport au bilan de la semaine écoulée, le nombre d'accidents a augmenté de 29 accidents et celui des blessés de 53 blessés, a précisé la même source, ajoutant que le nombre des morts a diminué de deux (2) cas. Ces accidents sont principalement dus au facteur humain, à l'état des

routes et à l'environnement, outre et à un degré moins à l'état du véhicule, selon les services de la sûreté nationale.

Dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation des accidents de la route, la DGSN réitère son appel aux usagers de la voie publique pour faire preuve de vigilance et appelle ces derniers à respecter le code de la route et à éviter l'excès de vitesse, soulignant l'impératif de soumettre les véhicules à un contrôle régulier. La DGSN rappelle également le numéro vert 15-48 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24h.

GHARDAIA :

Un mort et un blessé grave dans un accident de la circulation près d'El-Menea

Une personne a trouvé la mort et une autre a été grièvement blessée dans un accident de la circulation survenu vendredi sur la RN-1 à 45 km au sud d'El-Menea (Ghardaia), a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit suite au dérapage d'un camion transportant des fruits et légumes, qui a fait plusieurs tonneaux et fini sa course en dehors

de la chaussée, causant la mort sur place du chauffeur (34 ans) et causant des blessures à son accompagnateur (28 ans). Le corps de la victime et le blessé ont été transportés vers l'hôpital «Mohamed Chaabani» d'El-Menea et une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale afin de déterminer les circonstances précises de l'accident.